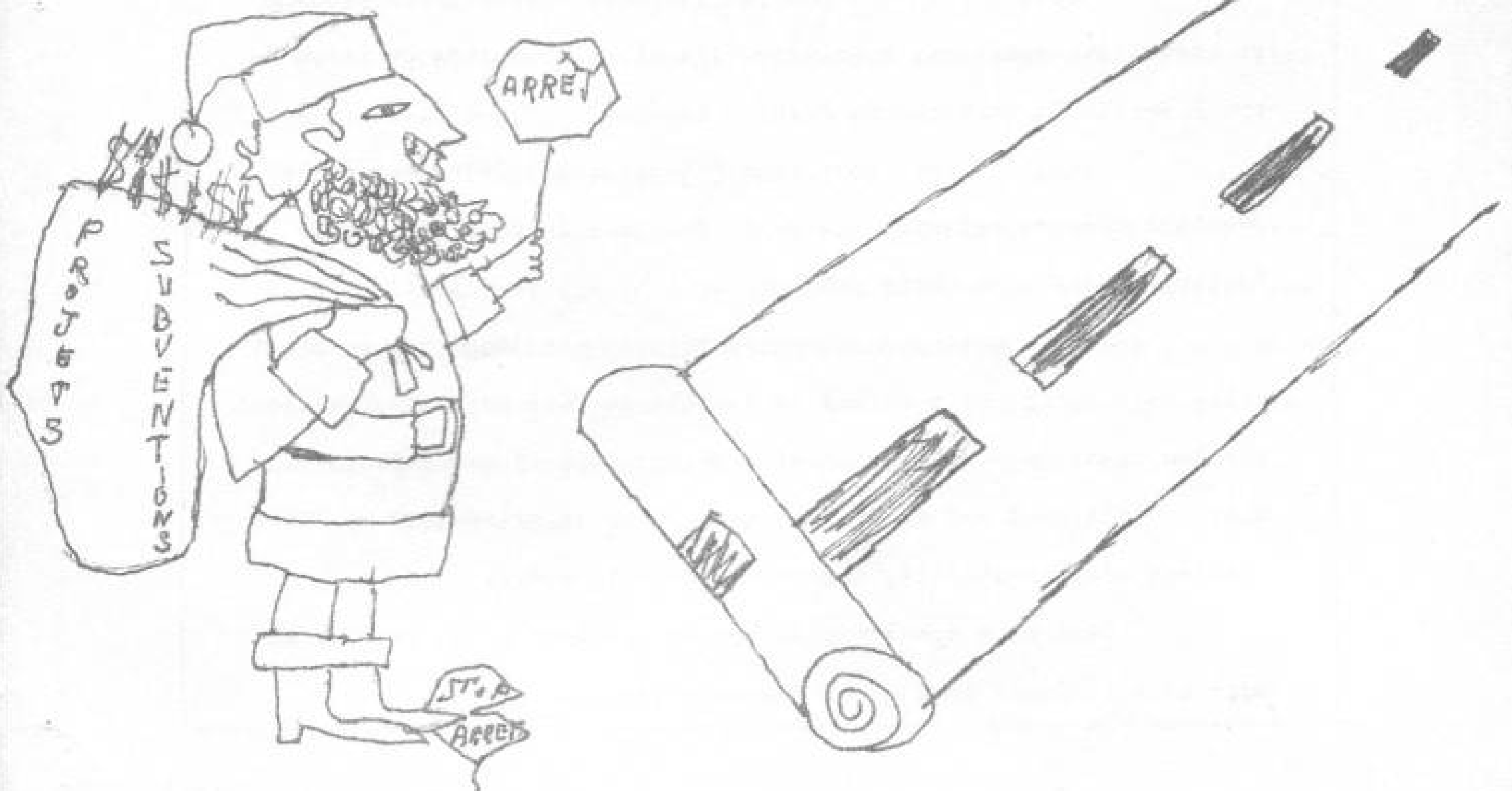


La numérisation des journaux est partielle.

NOUVELLES D'ici

VENDREDI 2 MARS 1979
VOL.11, NO 1
Journal Communautaire de Portneuf

DE LA GRANDE VISITE A PORTNEUF



UNE OPINION

Salut vous autres!

Il y a un bon bout de temps déjà que l'on ne s'est parlé. Mais si vous saviez comme on a pensé à vous tous durant ce laps de temps... Que d'idées et de projets se mijotaient mais une seule lacune, votre présence nous manquait.

La, avec la nouvelle année, on s'est promis un paquet de bonnes résolutions dont, entre autre, de ne plus jamais "se négliger" entre amis si longtemps.

Entre nous, sans fausse gêne, c'est bien beau reconnaître ainsi publiquement ses torts mais vous ne croyez pas que vous aussi, vous auriez pu faire des petits efforts, démontrer un peu d'intérêt. Ca nous aurait fait tellement plaisir!
On aurait été gâté pour l'année...

Mais non, il fallait encore que vous soyiez réservés, timides et casaniers.
Vous ne voùs corrigerez donc jamais!...

On peut bien vous le dire aujourd'hui un de nos secrets: si l'on tient tout que ça à se dépenser bénévolement pour mettre sur pied un journal communautaire qui nous soit propre, c'est que l'on trouve important que nos gens soient bien informés, que les sujets foisonnent à Portneuf et qu'un bel avenir se dessine devant nous.

Voulez-vous participer avec nous?

L'équipe

...4

CORPORATION MUNICIPALE

Lors de la dernière réunion régulière du conseil municipal de Portneuf qui s'est tenue le 2 février 1979 à 07.00 hres, il fut décidé qu'un "projet de nettoyage et de ratissage des berges le long du fleuve" soit présenté dans le cadre du programme Canada au Travail.

La corporation à également autorisé le "groupe Contact" (organisme de développement socio-économique pour notre secteur) à préparer trois projets, soit un de ferme Communautaire (programme Jeunesse Canada au Travail), un atelier de menuiserie, et un autre concernant la coopérative forestière.

Une rencontre réunissant le Maire Desmeules ainsi que des conseillers et le Ministre Jacques Léonard a eu lieu le 8 février dernier à Baie-Comeau. Il s'agissait en fait d'une journée d'information sur le projet de loi 125 concernant l'aménagement et l'urbanisme.

Suite à la mauvaise qualité de l'eau que les contribuables de Portneuf doivent subir actuellement, le tout probablement occasionné par la fonte des neiges et la pluie, il fut proposé et adopté que le ruisseau soit nettoyé et que "l'écluse à castors" soit enlevée.

Ce fut également décidé que des échantillons d'eau soient prélevés dans ledit ruisseau afin de vérifier les possibilités de contamination de l'eau du ruisseau occasionné par un propriétaire voisin.

La prochaine réunion régulière aura lieu vendredi 2 mars prochain à 07.30 hres, chaque contribuable devrait se faire un devoir d'assister aussi souvent que possible à ces réunions.

...5

CA BOUGE A L'AGE D'OR

Pour ceux qui l'ignorent, notre club local de l'âge d'or poursuit toujours sa soirée de cartes du jeudi soir. Toutes les personnes intéressées à ce jeu, qu'elles soient membres ou non, y sont acceptées. "La visite" y est toujours accueillie avec un vif plaisir.

L'autre activité qui remporte beaucoup de succès auprès des personnes agées est sans contredit les parties de quilles du mercredi et jeudi après-midi. Les capitaines de ces équipes sont Mme Blanche Tremblay, Mme Balthazar Gagnon, (de St-Paul du Nord), Mme Adrienne Pelletier et Mme Germina Fournier. Une rencontre avec des équipes de Forestville doit également avoir lieu sous peu. Une chose certaine, l'intérêt ne manque pas dans ce secteur d'activités.

Comme à tous les ans, une visite au foyer Mgr Gendron, de Bergeronnes, est prévue pour bientôt. Les membres intéressés devront donc donner leurs noms à Mme Fournier, au no: 238-2153 ou lors des activités prochaines de l'organisme. Le départ se fait à 09.30 le matin et le retour, à l'heure du souper.

La vente des billets pour le fauteuil berçant se continue et grâce au travail acharné de "vendeuses de dernière heure", les profits réalisés dépasseront ceux prévues initialement. Aussitôt que le tirage aura été effectué, le nom de la personne gagnante vous sera dévoilé dans une prochaine édition de ce journal.

Lors d'une récente rencontre, un p'tit tournoi improvisé de jeu de poches a été organisé et le champion s'avéra nul autre que M. Albert Bouchard, le bout-en-train et le danseur infatigable de nos soirées dansantes.

Un tournoi de cartes est également planifié pour la fin de semaine du 3 au 4 mars 1979. Cela débutera samedi 3 mars à 07.00 hres PM au local de l'âge d'or pour se terminer le lendemain après-midi (naturellement, il y aura un court arrêt de 14 heures pour permettre aux gens de récupérer...). Tous les gens intéressés y sont invités cordialement et des frais d'inscription de $2.00 seront demandés aux personnes qui ne sont pas membres de l'organisme. Un léger goûter sera également servi durant ces activités.

Bienvenue à tous!

Club de l'âge d'or.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Après avoir été fermée temporairement pour la saison estivale, la bibliothèque de Portneuf a redébuté ses activités il y a déjà plusieurs mois. Pour ceux qui l'ignorent, elle est ouverte à chaque mercredi soir, entre 07.00 et 08.00 hres.

Le responsable, M. Bernard Pouliot, lequel s'occupe bénévolement de cette activité, a pu dernièrement faire l'acquisition d'un bon lot de volumes grâce à une subvention de la corporation municipale locale.

M. Pouliot invite toutes les personnes intéressées à se départir de volumes qu'elles ont à leur domicile à communiquer avec lui et il se fera un plaisir de prendre les dispositions nécessaires pour récuperer ces volumes.

Alain Manning

...7

COMITE D'ECOLE

Lors d'une réunion générale tenue au début du mois d'octobre, les parents présents (9) procédaient à l'élection du comité d'école 1978-79. Les personnes qui composent ce comité sont les suivantes:

Mme Géralda Murray
Mme Annette Morency
Mme Marie Paule Emond
Mme Hélène Tremblay
Mme Suzanne Tremblay
Mme Antoinette Michaud
Mme Yolande Soucy
Mme Annette Michaud
Mme Louise Côté Tremblay
Mme Céline Fortin, représentante des professeurs.

Le rôle du comité de parents est consultatif et touche tous les aspects de la vie scolaire. A ce titre, le comité peut être informé des décisions qui influencent l'organisation de l'école et peut faire des représentations face à ces décisions.

Le comité se réunit aux six semaines environ et un rapport des discussions est expédié aux parents.

COURS DU SERVICE D'EDUCATION AUX ADULTES

Comme à tous les ans, différents cours peuvent être organisés dans chaque localité sur demande d'au moins quinze personnes par la responsable locale. Chez-nous, il s'agit de Mme Adrienne Pelletier (no tel: 238-2066) et à date, des cours de couture, d'artisanat, de tricot à l'aiguille, navigation ont été mis sur pied. Des tentatives ont été amorcées pour un éventuel cours d'anglais et faute de pouvoir trouver le nombre suffisant de personnes, ce cours n'a pu être donné. Toutes les personnes intéressées à suivre les cours du SEA, que ce soit artisanat, tricot (crochet), tissage, n'ont qu'à donner leurs noms à Mme Pelletier, à acquitter les frais d'inscription qui varient de $10.00 à 15.00 le tout dépendant du cours choisi et à espérer que la quantité minimum de participants sera atteinte.

...8

Projet Port de Plaisance

A l'automne 1977, un groupe intéressé par le sport de la navigation de plaisance se regroupait dans le but de doter Rivière-Portneuf de facilités pour la pratique de ce sport. Des démarches furent entreprises avec les divers paliers des gouvernements dans le but d'atteindre les objectifs visés.

A ce jour, nous avons obtenu une somme de $76,214.00 qui nous permettra de réaliser la phase 1 de nos travaux. Cette somme provient du gouvernement fédéral c'est-à-dire:

$60,714.00 du Programme Canada au Travail
$15,500.00 d'Environnement Canada.

La phase 1 des travaux consiste à:

a) la réparation de la route
b) la pose de l'électricité
c) la pose de l'eau
d) la réparation de la surface du quai
e) la construction de 900 pieds de quais flottants
f) la construction d'une rampe de lancement
g) le balisage du chenail
h) la construction d'une remise.

Les travaux de cette première phase ont débuté le 25 octobre dernier et se termineront le 29 juin 1979. Neuf travailleurs sont affectés à ce travail.

Nous négocions présentement les argents nécessaires à la réalisation de la phase 11. Lorsque nos négociations auront abouti , il nous fera plaisir d'en informer la population.

......9

HOMMAGE A UNE DOYENNE

Le 21 janvier 1979, à l'hopital St-Alexandre des Escoumins, décédeait à l'age de 92 ans et 11 moins, Mme Edouard Emond, née Hermine Miller.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, Blanche (mme Laurian Tremblay), Edouardine, (mme Auguste Miller), Germina (Mme Bertrand Fournier), David, Léo, Paul Emile, Philippe, Ulysse, sa brue, Mme Oscar Emond ainsi que toutes leurs familles respectives.

Mme Emond était la doyenne de Portneuf et la fille de M. Samuel Miller, afeul de tous les Miller de la région.

Suite à l'annonce de son décès, une de ses petites-filles a voulu lui rendre hommage en lui écrivant spontànément le mot qui suit:

Elle est partie comme elle a vécu
Sans bruit...

ELLE, pour moi, c'est ma "Memère",
Mais pour d'autres, bien avant, ce fut une jeune maman...
Pour "le beau Michel", comme elle se plaisait à l'appeler,
Ce fut une mamie en or !
Celle de qui il aimait étreigner la main,
L'embrasser et qui le lui rendait d'ailleurs si bien
Cette affection que jadis,
On réussissait si mal à dissimuler.

Memère, pour nous, ce fut:

Celle qui nous a vu grandir,
Celle qui ne répondait pas à toutes nos questions,
qu'elle jugéait, non sans raison d'ailleurs, parfois trop indiscrètes,
Celle qui était toujours présente assise tranquille dans sa berceuse
protégée par le gros téléviseur,
Celle qui écoutait avec un vif intérêt toutes les nouvelles colportées
par "Le Soleil",
Celle qui, malgré son âge avancé, avait le sourire tendrement moqueur
et la repartie facile,
Celle qui a aimé André et Michel comme ses enfants qu'hélas, bousculée
par les responsabilités et les évènements de la vie pas toujours facile,
elle n'avait pas eu le temps d'approfondir davantage,
Celle qui était raisonnable et satisfaite de son sort,
Celle qui était à la fois douce et entêtée, calme et enjouée,
Celle qui à l'aube de ses 93 ans, savait être si près du coeur
de ses petits enfants et qui avait appris à comprendre...

Elle est partie comme elle a vécu
Dans l'ombre...

Douce Memère,
Tendre Mamie.

..... 14

NOUVELLES EN BREF

Le garage Faucher et Michaud, de Portneuf, a recu la visite de voleurs dans la nuit du 6 février dernier. Ceux-ci en auraient profité pour s'emparer de batteries, pintes d'huile, etc... La Sûreté du Québec, de Forestville, enquête d'ailleurs présentement sur ce sujet.

x x x

Un autre décès est récemment survenu dans une famille de Portneuf. Il s'agit de M. Jean St Pierre, agé de 67 ans, qui, après une longue maladie, est décédé à l'hopital Laval de Québec mercredi 14 février 1979. Il était le frère de Paul Emile et demeurait depuis déjà quelques années dans notre localité. Sincères condoéleances à la famille éprouvée.

x x x

Un cours de francais est donné depuis déjà deux semaines dans notre lôcalité pour les parents désireux d'approfondir leurs connaissances en ce domaine afin de pouvoir aider plus adéquatement leurs enfants. Soeur Jeannine est l'instigatrice de ce cours et il semble d'après les participantes qu'il s'avère fort intéressant, voire même indispensable pour tout parent conscient de ses responsabilités . Bravo pour l'initiative !

x x x

La venue du député-Ministre Lucien Lessard dans notre municipalité a été le sujet de tous les conversations la semaine dernière. Nous nous promettons d'ailleurs d'y revenir lors de la prochaine édition.

x x x

Le Conseil de la Culture Côte Nord organise le 10 mars prochain un colloque sur le patrimoine à Baie comeau. Différents fonctionnaires y seront présents et fourniront les informations pertinentes à ce sujet. Les gens intéressés d'y participer devront le faire d'ici le 3 mars. Avis aux intéressés !

x x x

En terminant, pour ceux qui n'ont jamais eu "la chance" de participer à l'élaboration d'un tel journal, faits avec le peu de moyens à notre disposition, il serait peut-être utile de préciser que c'est ACCAPARANT et que "le produit fini" n'est jamais conforme à l'idée que le groupe en avait au départ. Il est bourré de défauts, nous en sommes conscients mais qui pourrait avoir l'audace de demander à un nouveau-né de tout savoir et de tout faire parfaitement? Sûrement pas vous, aimables lecteurs !.....

A Bientôt !

...15

1re position, après trois parties jouées (hommes)

	Simple	Triple
Harold Tremblay	180	542
Yvon Brisson	180	542
Rolland Giard	175	525
Lucien Imbeault	170	511
Joachim Tremblay	169	507
Michel Jean	166	499
Jean Rock Tremblay	165	497
Denis Duchesnes	162	487
Arthur Tremblay	156	470
Régis Desmeules	154	464
Marc Gagné	140	420

TOURNOI DE QUILLES

Lors de la fin de semaine du 23 au 25 février dernier, toutes les énergies "sportives" de Portneuf étaient incontestablement canalisées par le tournoi de quilles local. 46 équipes de 2 participants s'y sont inscrits contrairement à 57 participants lors du tournoi précédent.

Ont réussi à s'y classer:

	Gagnants	Finalistes
Catégorie A:	Solange Faucher	Yvon Brisson
	Harold Tremblay	Louise Brisson
Catégorie AA:	Suzanne Emond	Lucille Emond
	Serge Moreau	Ludger Emond
Catégorie B:	Line Bolduc	Marie Sirois
	Réjean Bolduc	Rémi Gagnon
Catégorie C:	Marjolaine Tremblay	Noella Girard
	Marcel Desbiens	Cécile Jean

Le tournoi s'est avéré un réel succès et ce, grâce à la ténacité et au travail acharné de ses responsables, soit Cécile, Loréane et Réal

Comité de quilles

...20

" LES LOISIRS, CA FONCTIONNE"

Conseil d'administration

Marc Tremblay, Président

Jocelyne Tremblay, Secrétaire/Directrice

Louison Jean, Vice-président

Sylvain Forest, Directeur

Jean-Claude Gagnon, Directeur

George Henri Létourneau, Directeur

Adrienne Pelletier, Directrice

Au cours des réunions précédentes des mois de janvier et février, le comité de loisirs a convenu de présenter un projet à Kino-Québec pour une "fête populaire de l'hiver" qui se déroulerait en mars, si le projet est accepté.

Notre localité a également eu une participante aux jeux régionaux de patinage artistique qui se déroulaient le 27 janvier 1979 à Port Cartier. Il s'agissait de Caroline Tremblay, fille de Marc, qui s'est classée sixième (6e) en demi-finales.

Des équipes dans les catégories novice, pee-wee et atome, sous la supervision de Réal Duchêsnes nous ont fort bien représentés lors des récents tournois de Forestville et des Escoumins.

La nouvelle salle d'haltèrophilie est maintenant située au chalet des sports et non plus comme auparavant à l'édifice municipal. L'intérieur du chalet sera d'ailleurs entièrement repeint sous peu.

Le préposé à l'entretien pour la saison hivernale, M. Raymond Emond, s'est avéré jusqu'ici fort efficace dans ses nouvelles fonctions puisque tous les usagers semblent contents du travail accompli par ce dernier. Les administrateurs se disent donc satisfaits

puisqu'il y a une nette amélioration dans les loisirs. Pour les intéressés, l'horaire de la patinoire est la suivante:

Lundi au jeudi:	05.00 à 07.00	Pratique de hockey
Lundi au jeudi:	07.00 à 08.00	Ballon-balai (filles)
Lundi au jeudi:	08.00 à 09.00	Ballon-balai (garçons)
Lundi au jeudi:	09.00 à 11.00	Patinage libre
Vendredi :	01.00 à 11.00	Libre

P.S. A noter que M. Raymond Emond est toujours là à compter de 01.00 P.M.. Les adeptes du patinage pourront utiliser la patinoire tous les après-midi, sauf lorsqu'il y a des tournois ou d'autres activités de planifiés.

Avis aux intéressés, la prochaine réunion mensuelle du Comité des loisirs va avoir lieu le 2e vendredi du mois, soit le 9 mars prochain.

Comité des loisirs

LES QUILLES, UN SPORT POPULAIRE A PORTNEUF

Pour ceux qui ne sont pas de fervents habitués des réunions à Portneuf, il serait sûrement utile de préciser tout d'abord quel sont les gens qui forment actuellement le conseil d'administration du comité de quilles local.

Il s'agit de: Mme Claudine E Charron, présidente
M. Renaud Emond, vice-président
Mlle Jocelyne Tremblay, secrétaire directrice
M. Camille Arseneault, directeur
Mme Line E Bolduc, directeur
M. Yvon Brisson, directeur
Mme Nicole Deschênes, directrice
Mme Louise Tremblay, directrice

Lors des deux réunions précédentes, il fut décidé que les postes laissés vacants dans le conseil d'administration par le départ de deux directeurs démisionnaires, en l'occurence Mme Suzanne T. Michaud et Mme Lisette T. Sirois, seraient comblés par Mme Line E Bolduc et Mme Louise Tremblay. Le comté, par la même occasion, en profite pour remercier ces personnes pour le travail accompli au sein de leur groupe.

Il fut également décidé que le terrain situé en face du garage Victor Tremblay, situé à proximité de la salle de quilles, soit loué de ce dernier afin d'agrandir l'espace de stationnement jusqu'ici fort restreint.

Egalement, afin d'encourager d'avantage les commerçants locaux, il fut accepté à l'unanimité d'effectuer dorénavant tout achat de boissons gazeuses de M. Roger Emond, concessionnaire régional pour la compagnie Pepsi et citoyen de notre municipalité.

...18

En ce qui concerne les tournois, les responsables sont Mme Cécile Emond, Mme Lorréane Jean et M. Réal Duchesnes lesquels se sont à date fort bien acquittés de leurs tâches car le tout s'est avéré un succès.

Dorénavant, les adeptes de petites quilles pourront s'en donner à coeur joie car le comité en a récemment fait acquisition pour deux allées et il s'agira pour les gens intéressés d'en faire la demande à la salle.

Une ligne inter-municipale de quilles vient d'être créée avec votre ville voisine, soit Forestville. Deux équipes de Portneuf en font d'ailleurs partie et les capitaines en sont M. Joachim Tremblay et Mme Louise Brisson. Les équipes ont des noms aussi hétéroclites que les Lions, les Tigres, les Cougars, les Dauphins. Les détails de leurs classements figure d'ailleurs au bas de cet article.

Pour votre information, les réunions régulières de ce comité ont toujours lieu le premier mardi de chaque mois à l'édifice municipal. La prochaine rencontre aura donc lieu mardi 6 mars à 07.00 hres.

Comité des quilles

1re position, après trois parties jouées (femmes)

	Simple	Triple
Marjolaine Tremblay	187	562
Solange Faucher	170	511
Louise Brisson	166	500
Lili Savard	166	499
France S. Tremblay	165	497
Jocelyne Tremblay	164	492
Lucile Emond	142	427
Rose-Aimée Robichaud	141	423
Mireille Fortin	121	363

REUNIONS ET ACTIVITES A VENIR:

Vendredi 2 mars à 07.30 hres:
Consail Municipal, réunion régulière.

Samedi 3 mars au dim. 4 mars:
Tournoi de cartes au local de l'Age d'Or.
Début et inscription: Samedi 3 mars à 07.00 hres.

Jeudu 8 mars 1979:
Journée de la Femme.
Repas en groupe.

Ont travaillé à la préparation de ce numéro:

Alain
Denise
Roger
Pierre
Hélène
Ginette
CLSC
Contact

NOUVELLES D'ici

Vendredi 16 Mars 1979
Vol.II, No 2
Journal Communautaire de Portneuf

ENFIN, UN JOURNAL À NOUS !



SOMMAIRE :

LE POINT SUR LA PREMIERE PAGE:

L'évènement de la dernière quinzaine, on vous la donne en mille, c'est évidemment .... la sortie du premier numéro régulier de NOUVELLE d'ici!

Nous croyons, en toute modestie, que ce fut vraiment le fait saillant de ces deux précédentes semaines car il a fait incontestablement partie de la majorité des conversations et a concerné chaque citoyen de Portneuf puisque chacun d'eux l'a reçu sans préavis un beau matin dans sa boîte postale.

La population semble en être ravie car les plus enthousiastes se sont empressés de nous contacter pour nous communiquer leurs impressions et leur désir de voir se poursuivre une telle initiative.

Nous devons avouer que nous nous sommes retrouvés bien stimulés par de telles réactions, ce qui nous a donné que davantage le goût de poursuivre.

UNE OPINION

La venue du député-ministre Lucien Lessard datant déjà de 4 semaines, nous devons vous avouer bien humblement, ô petits apprentis - journalistes que nous sommes, qu'à notre grand regret, notre beau désir d'élaborer sur cette visite est déjà pour nous, chose du passé, car que voulez-vous, cela a déjà perdu de "l'IMPACT" !

De toute façon, inutile, nous le croyons, de vous rappeler:
Qu'il a été bien fin de venir
jusqu'à nous, (Tellement rares sont ceux qui pensent le faire et le font!),
Qu'il est bien efficace, (ca, tout le monde le sait),
Qu'il se dépense trop (ça, chacun peut le déduire et le voir)
et est fatigué.

Pour ceux qui ont suivi de loin cette tournée, il sera sûrement utile de préciser que le tout débuta par la visite de la Tarentule et de la conserverie, et par des rencontres avec les différents organismes, (Cercle de Fermières, club de l'âge d'or, club nautique, comité de loisirs, etc... le tout suivi d'un plantureux souper à l'hotel central avec les commerçants de Portneuf qui, semble -t-il, seraient sortis fort déçus de cette rencontre, persuadés par les propos de Monsieur Lessard que le nouveau tracé de la route passera tel que prévu à l'extérieur du village.

La rencontre avec la population de Portneuf se déroula telle que prévue en cours de soirée à l'édifice municipal où, outre le conseil municipal, une cinquantaine de personnes se sont déplacées pour venir rencontrer monsieur Lessard et lui poser différentes questions allant des problèmes de cartes de la construction à ceux des maisons situées sur le bord des falaises rongées par le fleuve.

Il est évident, par contre, que la lacune la plus flagrante de cette activité fut sans contredit l'absence d'un animateur. Ce contact avec la population de Portneuf se serait avéré beaucoup plus intéressant ainsi car cela aurait permis, entre autre, de limiter des interventions similaires sur un même sujet, de multiplier par conséquent le nombre d'intervenants et d'approfondir les sujets qui tiennent au coeur de nos concitoyens.

L'équipe.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE REGULIERE DE LA
CORPORATION MUNICIPALE DE PORTNEUF DU 02/03/79.

Une demande de subvention de l'ordre de $32,000.00 a été effectuée en février dernier par la corporation municipale au programme d'amélioration du réseau routier municipal du Ministère des Transports. Ce projet, qui vise principalement le prolongement de la rue Morin, permettrait à la municipalité de contrer toute prolongation future du village car selon le maire, Monsieur Renaud Desmeules, "il n'y a aucune rentabilité dans un développement en longueur". C'est pourquoi un programme d'urbanisme et de lotissement est prévu par la corporation pour bientôt afin que les éventuels propriétaires se construisent sur ces nouveaux terrains plutôt que d'établir aux limites actuelles du village où il s'avère trop onéreux de distribuer les services d'eau et d'égoût. A noter que présentement, ces services arrêtent au domicile de Monsieur Julien Emond.

Egalement, pour les contribuables qui l'ignorent, n'ayant pas eu le temps d'assister aux réunions antérieures, il sera sûrement utile de préciser que le nouveau rôle d'évaluation scientifique débutera en mai prochain et qu'un avis de notion a été présenté pour qu'autorisation soit demandée à la municipalité avant d'effectuer des travaux de construction ou de rénovation.

Un règlement doit d'ailleurs être adopté sur ce sujet au cours de la présente année.

Suite à une demande du club de l'âge d'or local, il fut décidé qu'une demande serait adressée au Ministère concerné pour étudier la possibilité d'habitations à logements modiques pour personnes agées.

Le maire, Monsieur Renaud Desmeules, présenta également lors de cette réunion une entente écrite concernant la vente de bâtisses à la conserverie polyvalente de Rivière Portneuf, laquelle entente aurait été négociée lors d'une rencontre à Hauterive regroupant le conseiller périodique, Monsieur Mavrickakis et un représentant de la conserverie, Monsieur Roger Varin, ainsi que deux représentants de la corporation municipale, Monsieur Laurent Jean, conseiller et Monsieur Renaud Desmeules , maire. Les bâtisses concernées, soit l'ex-garage de la Consolidated Bathurst, et entrepôt no 1 (édifice connexe aux bureaux), ainsi que le terrain, seraient vendus au montant de $65,000.00.

Les modalités de paiement seraient:
$25,000.00 comptant cont $5,000.00 versé lors de l'achat versé dans l'année jusqu'au 31 décembre 1979, $40,000.00 payable en 10 ans.

7½% intérêt variable à tous les 4 ans + selon le taux établi par la Banque du Canada, au moment de la signature des contrats.

Possibilité de rembourser en tout temps sans pénalité.

La municipalité s'engage par contre à ne charger aucune taxe foncière pendant 2 ans (soit 1979 et 80).
La conserverie polyvalente de Rivière Portneuf ne pourra se départir d'aucune quittance durant ce contrat à moins qu'elle ne verse sa quittance finale avant échéance.

Tel que précisé lors de cette réunion, la corporation municipale doit cependant recevoir l'autorisation du Ministère des Affaires Municipales avant de procéder à la vente.

Quant au projet JCAT de ferme communautaire et d'archives municipales, il y fut adopté que le promoteur en soit Monsieur Renaud Desmeules et il y fut précisé qu'une aide technique serait fournie par le Ministère de l'Agriculture, en cas d'acceptation du projet.

Il y fut également décidé que le secrétaire trésorier, Gontran Tremblay,serait libéré de ses fonctions habituelles afin de suivre à Forestville un cours destiné aux secrétaires municipaux qui se donne en trois sessions, dont 2 en 1979 et une autre en 1980. Le cours, qui s'intitule "Initiation à la fonction de secrétaire-trésorier, est organisé par la corporation des secrétaires-trésoriers et l'ENAP (école nationale d'administration). Il n'aura lieu que si le nombre minimum de 13 participants est atteint et le coût en est de $185.00 par session. La corporation municipale a donc décidé de donner suite à cette demande, à la condition bien entendu que les frais soient remboursés en cas de démission d'ici le 31 / 12 / 79. (Ce qui d'ailleurs ne semblerait pas pouvoir survenir, et ce, d'après le principal concerné).

Il y eut ensuite discussion sur la pertinence de charger une taxe d'eau commerciale au club Sportneuf, lequel à date paie le taux résidentiel. Il y fut donc décidé que cet organisme serait avisé de se limiter aux lavages de véhicules de leurs membres et qu'à la prochaine plainte justifiée, le taux commercial leur serait chargé.

Suite à une proposition de Monsieur Laurent Jean, il y fut décidé que dorénavant, au lieu de .20 cents du mille, les frais de millage d'auto lors de déplacements autorisés par le conseil municipal, seraient remboursés à .25 cents du kilomètre.

Le conseiller, Monsieur Norman Fortin, suggéra également qu'à partir de maintenant, les membres de la corporation municipale soient avisés par lettre avec plusieurs jours de préavis pour toute activité officielle ou rencontre les concernants.

Il y fut décidé que tout le matériel appartenant à la corporation serait dorénavant identifié à l'aide d'un burin emprunté pour l'occasion à la Sûreté du Québec dans le cadre de l'Opération Volcan.

Il y fut également proposé et accepté qu'une exemption pour les taxes de vidanges et d'eau soit accordée à tout locataire pour une période minimum de trois mois où il sera absent de son logement.

Ce fut certes une réunion bien remplie qui se termina vers les 11 hres.

Denise.

RENOVATIONS A L'EDIFICE MUNICIPAL

Grâce à une subvention de $16,000.00 de PAREM (programme d'aide à la rénovation d'édifices municipaux) et de O S E (Opération Solidarité Economique), des travaux de l'ordre de $34,000.00 seront bientôt amorcés afin d'aménager un bureau plus fonctionnel pour le secrétaire-trésorier, au rez-de-chaussée de l'édifice municipal, un autre qui pourra servir au maire ou à des projets, selon le besoin, un centre de documentation et de références, dans l'ex-local de conditionnement physique et celui situé en face.

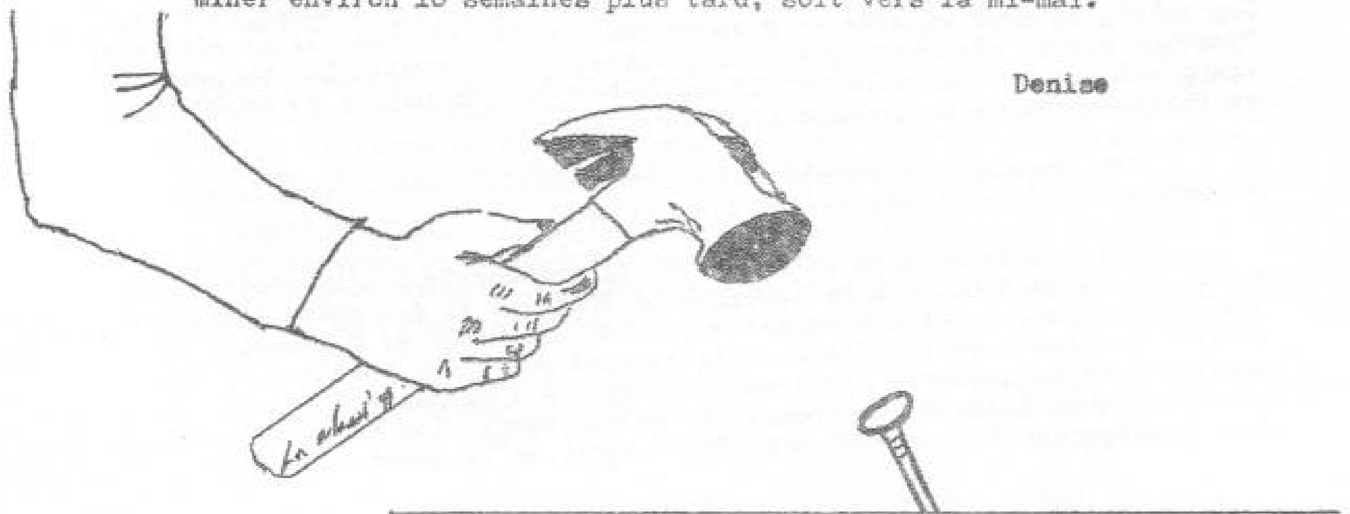
Ces travaux seront exécutés sous la direction de Monsieur Léonard Tremblay qui y agira comme contremaître, par deux menuisiers qualifiés et quelques manoeuvres.

Quant à l'embauche de ces personnes, le maire, Renaud Desmeules, lors de la réunion régulière de la corporation municipale du 2 mars dernier, a précisé que le conseil municipal en sera informé et que les travailleurs choisis seront définitivement des personnes qui n'ont jamais travaillé pour eux afin de favoriser, le maximum de gens possible lors de l'engagement de personnel.

Tant qu'aux matériaux, il faudra respecter ceux suggérés dans la demande d'aide financière où un plan avait dû être soumis et pour lequel d'ailleurs la personne responsable sera rémunérée. Un des conseillers présents, Monsieur Norman Fortin, suggéra de procéder à un appel d'offres local afin que les 3 fournisseurs locaux soient favorisés. Monsieur Renaud Desmeules rétorqua donc que ces fournisseurs seraient contactés et seront encouragés à la condition bien entendu qu'ils acceptent de vendre à un prix uniforme sur tous les matériaux (libre à eux, bien sûr, de le faire à prix inférieur à celui du marché, s'ils le désirent).

Ces travaux doivent débuter le 19 mars prochain pour se terminer environ 10 semaines plus tard, soit vers la mi-mai.

Denise



LE CLUB DE MOTO NEIGE SURVIT MALGRE TOUT ...

Malgré tous les déboires qu'il a vécu, le club de moto-neige "Les élites Inc. de Portneuf existe encore et a la ferme intention de terminer dignement sa courte existence.

Lors d'une réunion tenue le 04-03-79, les membres se sont donnés un nouveau conseil d'administration formé de: Michel Morin, président
Bibiane T. Sirois, secrétaire
Michel Côté, directeur
André St-Gelais, "

Il est à noter que le nombre d'administrateurs a diminué, vu la difficulté de rejoindre des gens disponibles et par conséquent, d'atteindre le quorum. Lors de cette réunion, les nouveaux administrateurs ont accepté la démission de Monsieur Sylvain Forest, ex-président de cet organisme, qui a dû se désister pour des raisons de non disponibilité son travail le retenant à l'extérieur la majeure partie de la semaine. Le travail accompli par Monsieur Forest au sein de ce comité est donc à souligner et tous les membres désirent le remercier publiquement pour sa collaboration.

Dû à l'augmentation du coût de l'essence et des prix des moto-neige, dû au manque de civisme (non de la population de Portneuf mais bien d'individus inconscients de tout le secteur environnant qui se sont fait un malin plaisir de tout saccager et piller), ce groupe de fervents de la moto-neige se voient donc contraints de ralentir leurs activités pour en venir progressivement à l'abandon définitif de leur charte.

Il est déplorable de constater jusqu'ou le manque de respect envers la propriété d'autrui a conduit certaines personnes. Le relais de moto-neige, appelé plus communément le chalet, qui est situé à 6 milles sur les limites forestières a été presque complètement détruit. Ces intrus se sont emparés de presque tout, soit: préfini, laine minérale, "veneer" sur le plancher, poêle, fournaise, etc... Seule, la charpente reste maintenant. Ce chalet avait une valeur approximative de $8,000.00 et était constitué de 3 camps et d'une roulotte.

Des appels d'offre seront bientôt publiés pour vendre cette bâtisse et d'autres biens de la corporation.

Lors de la réunion du 04-03-79, il fut décidé à l'unanimité de faire un don de $500.00 à la fabrique de Portneuf et ce, suite à une demande qui leur avait été adressée lors du marcheton et à laquelle il n'avait pas donné suite. Les administrateurs ont alors souligné qu'ils apprécieraient que cette somme soit affectée à l'aménagement d'une charnière sous le salon funéraire car présentement, les corps doivent être transportés à Hauterive pour être repatriés le printemps venu.

Ce club de moto-neige avait été fondé en 1973 et 6 ans plus tard, cet organisme se meurt lentement...

Chacun devait se poser des questions car chaque comité vit ce même genre de problèmes...

LES COURS DE DANSE RECOMMENCENT!...

Hé bien oui, c'est maintenant officiel, vendredi et samedi prochain, 16 et 17 mars 1979, reprendront les cours à Portneuf. Il s'agirait en fait des 4e et 5e cours de la série donnée par Monsieur Georges Roy, de Rimouski. Le 6e cours se donnera à l'automne. Les gens intéressés à suivre les 2e et 3e cours devront cependant aller à Forestville où ces cours se donneront. Le coût est de $3.00 par soir par participant et la série est constituée en fait de 7 cours dont seulement quelques personnes de Portneuf peuvent se réclamer d'avoir eu la ténacité de suivre et ce sont Camille et Joachim Tremblay, Lucette et Gonzague Dufour ainsi que Michel Tremblay. Monsieur et Madame Clément Tremblay en sont à leur sixième cours tandis que Clarisse et Benoît Gagnon ont terminé leur 5e cours. Bravo à tous ces élèves aussi persévérants!

Depuis déjà deux ans, les membres des clubs de danse et cadence de Portneuf et de Forestville se sont affiliés pour ne former qu'un seul groupe dont le présent conseil d'administration est constitué de:

Georges Roy, président
Maurice Côté, vice-président
Clarisse Gilles Gagnon, administrateur
Jacques Harvey, administrateur
Brigitte Forest, administrateur
Mme Lucile Lavoie, administrateur
Jean-Guy Brisson, administrateur
Jeannine Desçhênes, responsable du comité de téléphones.

Les objectifs de ce groupe sont évidemment de promouvoir la danse, d'atteindre le maximum de personnes intéressées à ce divertissement et planifier différentes activités susceptibles de créer des biens entre les membres. La carte de membre coûte $ 1.50 par année.

Différentes soirées sont organisées en cours d'année dans le secteur et la plus importante est sans contredit le bal de fermeture en juin à la polyvalente de Baie-Comeau où Monsieur Georges Roy et sa fille donnent aux gens présents un aperçu de son savoir-faire.

Les administrateurs doivent donc se réunir assez souvent pour décider quant au choix des orchestres, déterminer le coût des entrées et l'endroit des soirées ainsi que toute autre question relative à l'administration.

L'assemblée générale annuelle aura lieu, comme à l'habitude, au mois de mai.

QUI SONT LES CHEVALIERS DE COLOMB DE PORTNEUF?

Grâce au comité culturel, que je félicite et remercie en passant pour son porte-parole, il est maintenant possible d'atteindre toutes les familles de notre localité.

Les chevaliers de colomb forment un comité local composé d'une soixentaine de bons gars en règle selon le terme de l'ordre, c'est-à-dire qui possèdent leur carte de voyage pour l'année courante.

Leur but principal, c'est d'aider l'Eglise, seconder le curé de la paroisse et c'est pourquoi, une fois par mois, il y a le dimanche à 10:00 heures, une messe servie par les chevaliers de colomb, chantée et lue par des chevaliers, et même le célébrant est un chevalier, notre bon curé Lucien Lacroix.

C'est un mouvement comme tout autre qui doit s'autofinancer et administrer un budget.

Qu'ont-ils fait en 1978?...

1.) Tenter de faire vivre les principes de l'ordre, soient: UNITE, CHARITE, FRATERNITE ET PATRIOTISME, en tenant le plus régulièrement possible, une assemblée mensuelle.

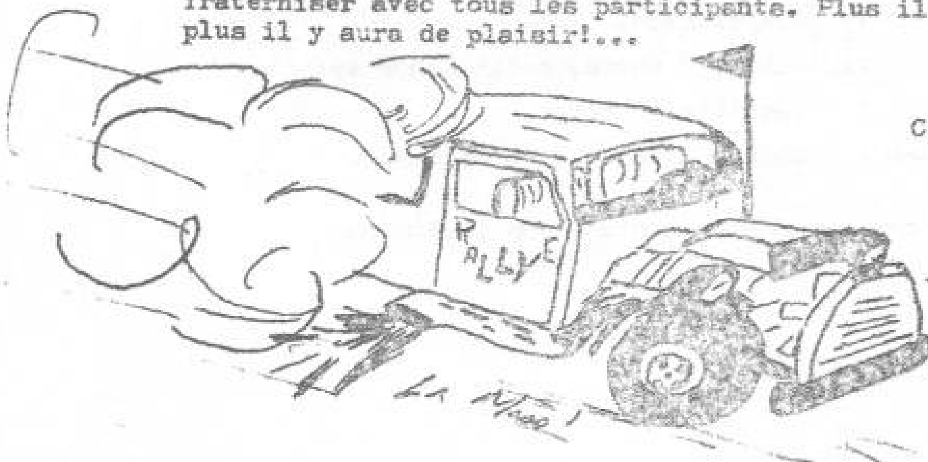
2.) Ils ont organisé une aide financière pour la peinture de l'église, c'est-à-dire un marcheton commandité qui a rapporté tout près de $8,000.00 dollars avec le don des Majorettes.

3.) Les services de la garde colombienne offerts à la communauté religieuse et sociale.

4.) Les chevaliers ont installé les décorations extérieures de l'église et ils ont également personnifié un Père-Noël pour la joie enfantine.

Présentement, un rallye-automobile est en organisation pour le mois de mai. Surveillez les annonces, les chevaliers de colomb veulent fraterniser avec tous les participants. Plus il y aura d'inscriptions, plus il y aura de plaisir!...

C. Fortin C. de C.



LE SERVICE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE DE L'ECOLE MONSEIGNEUR BOUCHARD DOTE D'UN TELEVISEUR COULEUR.

Depuis quelques années, Mme Céline Fortin, professeur au Service de l'Adaptation Scolaire de l'école Monseigneur Bouchard, de Rivière Portneuf, avait entrepris des démarches auprès de la commission scolaire et des marchands afin de permettre aux étudiants du module de pouvoir suivre les émissions éducatives sur un appareil T.V. couleur. Ce genre d'appareil n'étant pas normalisé, c'est grâce aux marchands suivants que l'achat d'un tel appareil fut rendu possible:

Gagné T.V. Service
La Baie d'Hudson
Jean-Guy Méthot, épicerie
Antoine Dubé, épicerie
Réjeanne Gagnon, épicerie
Côté Gulf Service
Club de Motoneige "Les Elites" Rivière-Portneuf
Brisson 5 - 10 - 15
Bijouterie Fournier
M. le curé Lucien Lacroix
Joachim Tremblay, vêtements.
Ulysse Emond, épicerie.

Nous désirons remercier sincèrement tous ces commerçants qui par leur participation financière permettront à un groupe de jeunes d'avoir un plus grand intérêt face aux émissions éducatives télévisées.

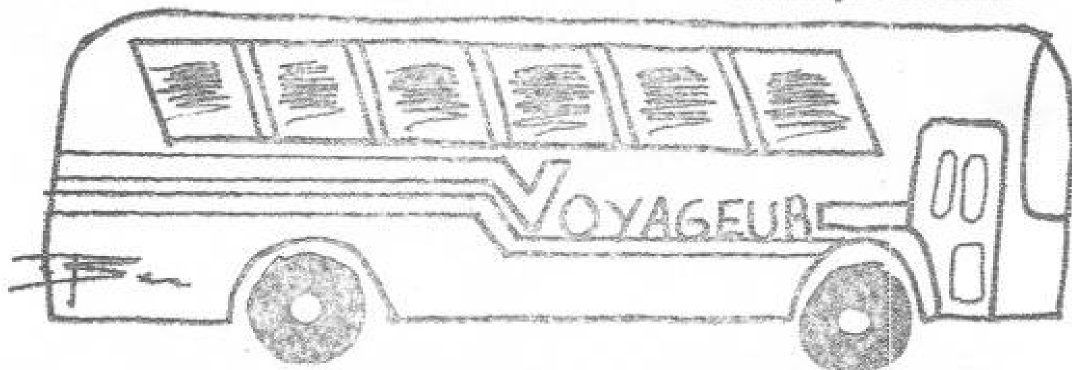
A vous tous, un grand merci et à Mme Fortin, bravo!

LES ETUDIANTS DE L'ECOLE MONSEIGNEUR BOUCHARD EN VOYAGE

Dans le cadre du projet d'échanges bilingues du Secrétariat d'Etat, un groupe de 32 étudiants de 6 ème année se rendront à Oakville Ontario dans la semaine du 13 mai 1979. Dans la semaine du 28 mai 1979, un groupe d'étudiants d'oakville seront en visite chez-nous. Ce double voyage complètera un échange qui aura permis aux deux groupes de se familiariser avec les habitudes et coutumes de vie des deux communautés.

En plus de se rendre à Oakville, nos étudiants visiteront Montréal, Ottawa, Toronto et Niagara Falls.

Roger Boudreault,
Principal d'école.



FETE POUR LES ETUDIANTS DE L'ECOLE MONSEIGNEUR BOUCHARD

Le mercredi 21 mars 1979, une fête spéciale se déroulera à l'école Monseigneur Bouchard à l'intention de tous les étudiants. Cette fête vise à récompenser les étudiants pour leur participation à divers concours dont le concours de Musique. Cette fête prendra la forme d'un kermesse (foire) et se déroulera au gymnase. Treize (13) kiosques seront installés et les étudiants exerceront leurs habiletés à divers jeux de précision et de hasard. Cette fête a été rendue possible grâce à la collaboration des commerces suivants:

Caisse Populaire, don de $100.00
Comité de quilles, don de 25.00
Distribution Nordiques (Pepsi), don de 210 liqueurs
Epicerie J. Guy Méthot, don de bonbons
Epicerie B. Fournier, don de bonbons
Restaurant Rendez-vous des Copains, don de bonbons
La Tarentule, don de prix
Portneuf 5-10-15, don de prix
M. Mme Valmond Michaud, don de prix

Nous tenons à remercier d'une façon toute particulière ces généreux donateurs.

CERCLE DE FERMIERES

Pour tous les membres de cet organisme, qui n'ont pas eu le temps d'assister aux dernières réunions, il sera sûrement utile de les informer que tous les métiers à tisser sont présentement montés et qu'il y a lieu de s'inscrire auprès des responsables de chaque métier qui sont les personnes suivantes:

Métier 100 po; (couvre-lit à motifs bleu et blanc)
Resp.: Mme Yvonnette Michaud, 238-2602

Métier 90 po, catalogne
Mme Huguette F. Tremblay 238-2155

Métier 60 po, catalogne
Mme Jeannette Gaudreault, 238-2857

Métier 60 po, nappes
Mme Jeanne Emond, 238-2886

Métier 45 po, tapis indien
Mme Lauretta Emond 238-2043

Un bingo de cadeaux doit d'ailleurs être organisé pour la fête des Mères.

La date n'a cependant pas encore été fixée. La prochaine réunion aura lieu mardi 20 mars 1979 à 7:00 heures.

NOUVELLES EN BREF

Récemment, une ex-concitoyenne, Denise Michaud (fille de Valmont) subissait un grave accident sur son trajet de retour Portneuf / Baie-Comeau. Fort heureusement, la prévenance de son père, lequel insista pour le port de la ceinture de sécurité, tant pour elle-même que pour son bébé, leur évita bien des déboires.

Les gagnants des tirages de jouets du dimanche soir sont à date Mme Suzanne Tremblay et M. Jean-Maurice Tremblay.

Un autre commerce de Portneuf a reçu la visite d'un ou de plusieurs visiteurs nocturnes la semaine dernière. Il s'agit en fait du magasin, propriété de Camille et Joachim Tremblay, lesquels ont été réveillés grâce au système d'alarme qu'ils avaient fait installer. Il semble qu'à première vue, le ou les intrus n'auraient rien dérobé faute de temps. Nous avons eu ouï-dire que d'autres commerçants, depuis le début de cette série de vols ou d'effractions, auraient l'intention de prendre différentes mesures de sécurité afin de contrer cette vague de délits.

Le Conseil d'Administration du Conseil de la culture Côte-Nord tiendra assemblée régulière au C.L.S.C. à Forestville samedi 24 mars prochain.

NOTRE JOURNEE DE LA FEMME

Grâce au dynamisme des participantes, le 8 mars dernier s'avéra une journée bien remplie pour les femmes de Portneuf.

Amorcée dès 1 heure de l'après-midi, la fête de poursuivit jusque très tard dans la soirée. Jeux, chants, danses, se succédèrent à un rythme effréné et ce, à la plus grande joie des femmes présentes, qui s'étaient déplacées dans le but bien évident (et combien légitime!) de se fêter!

Que ce soit dans le jeu de présentation, que dans celui improvisé du travail à la chaîne dont les thèmes étaient des sujets fort inhérents à la gent féminine ou dans tout autre activité, le rire était de rigueur ce jour-là et à la moindre réplique comique, toutes s'esclaffaient !

Le tout fut suivi d'un excellent souper à l'hôtel central où les personnes de l'âge d'or furent particulièrement à l'honneur .

Ces activités regroupèrent plus de cinquante femmes, dont trente-cinq au repas en groupe. Caractéristique fort originale de ce groupe assez spécial et inattendu de femmes: : l'âge des participantes variait entre 22 et 72 ans, preuve attestant qu'ici, on s'amuse à tout âge et à bien peu de frais.

A l'année prochaine!

Comité Culturel.

LES LOISIRS A PORTNEUF

Le 9 mars dernier, se tenait la réunion régulière du Comité de loisirs de Portneuf.

Il y fut décidé que le travail de Réal Duchesnes comme superviseur pour le hockey mineur se terminerait le 15 mars 1979.

Des équipes de Portneuf nous ont représenté lors des récents tournois de ballon-balai qui se sont déroulés à Sault-au-Mouton et les Escoumins. Tony Dubé en était le responsable.

Le comité a fait l'acquisition récemment d'un nouveau tapis pour la table de billard, ainsi qu'un set de boules.

Il y fut également décidé qu'une rencontre soit demandée avec le comité exécutif du club de moto-neige. "Les Elites Inc." afin de connaître leurs intentions pour l'utilisation future de leurs fonds monétaire et leurs bâtisses.

Suite à une suggestion d'un administrateur, il y fut décidé qu'un concours de la mère de l'année serait mis sur pied à partir du 19 mars pour se terminer par une soirée samedi 12 mai où sera dévoilé le nom de la candi ate élue, qui sera naturellement celle ayant amassé le plus haut montant d'argent. Les candidates recevront 10% du montant qu'elles auront accumulé tandis que la personne responsable de cette activité se méritera 10% du montant global. L'argent de ces candidates sera compté samedi 12 mai à 06:00 heures par un groupe formé de deux membres de la Commission de loisirs, (soit M. Marc Tremblay et Mme Adrienne Pelletier), de Mme Marie Sirois (resp.), M. Lucien Lacroix et chacune des candidates à tour de rôle.

La prochaine assemblée de ce comité aura lieu le 3 avril prochain à 06:00 heures, et ce, étant donné que le 2e vendredi du mois tombera le vendredi-saint.



L'ANNEE INTERNATIONALE DE L'ENFANT

OPINION D'UNE MERE A PLEIN TEMPS

En cette année internationale de l'enfant, presque tous les sujets ont été abordés, que ce soit le plan physique (ex., les enfants maltraités et abandonnés) que sur le plan intellectuel, moral et financier.

On pose là un geste humanitaire que nous approuvons tous mais quand même, ne demeurons-nous pas passifs dans un certain sens malgré notre approbation?

On se dit que personnellement, cela ne nous touche pas car notre enfant n'a pas à faire face à ces problèmes puisqu'il est souvent le roi et maître, qu'il mange à sa faim, (Même à en vomir), qu'il possède tous les jouets qu'il peut rêver, même le superflu. Bien plus encore, on lui ouvre grand les yeux et les oreilles aux spectacles gratuits de notre monde moderne, sans restriction aucune, meublant ainsi son esprit très jeune pas des images et des idées peu conformes à son âge. Ce sont en fait de pauvres petites victimes projetées dans la vie à "la và comme je te pousse".

On se dit qu'il faut bien qu'il apprenne ce qu'est LA VIE mais quel apprentissage ! On l'aura privé de joies toutes pures et toutes simples de l'enfance.

Nous, PARENTS, ne pouvons demeurer plus longtemps muets devant une telle situation. N'a-t-on pas oublié le plan religieux parmi les droits de l'enfant? Nous ne pouvons certes priver notre enfant d'un droit fondamental car en tant que baptisé, il a le droit de connaître DIEU et de grandir dans la foi. Seul, l'enfant ne peut avancer et il est de notre devoir de lui aider. L'enfant apprend par l'exemple, il ne faudrait pas l'oublier.

On n'est peut-être plus à l'ère du "Bonhomme Sept Heures" et de la cicogne, mais il y a quand même des limites !... Il faut respecter l'enfant dans sa simplicité et toute sa candeur. Cela demeure essentiel.

Apprenons à notre enfant le respect humain, l'art de s'émerveiller devant un beau coucher de soleil, une simple fleur, un oiseau, etc...

Apprenons-lui à prier et à voir en toute chose, l'oeuvre du créateur.

Est-ce rêver en couleurs?

A Méditer: "Nos enfants d'aujourd'hui sont les germes de la société de Demain".

Mme Géralda Murray.
Une maman confiante en l'avenir.

Voyage à la cabane à Sucre...

Le Club de l'âge d'or de Portneuf prévoit organiser d'ici la mi-avril, si naturellement il y a assez de gens intéressés, un voyage à la cabane à sucre.

Si, tel que prévu, le voyage se déroule dans la Beauce, le coût du transport serait de $15.00 pour les non-membres tandis que les membres de l'organisme bénificeraient d'un prix spécial, compte tenu de l'aide financière que pourrait leur accorder leur conseil d'administration.

Des prix seraient négociés pour les repas, et le coucher s'il y a lieu, afin que le tout revienne au plus bas prix possible à chaque participant.

Il est donc recommandé de s'inscrire au plus tôt, en particulier aux soirées du jeudi, soit en personne ou en téléphonant au no 238-2997 ou en donnant son nom à Mme Germina Fournier (238-2153), Mme Blanche Tremblay (238-2755) ou Denise, car il faut atteindre un nombre minimum de personne pour réserver l'autobus pour la date désirée.

Il est à noter cependant que les personnes qui ont déjà eu la sagesse de s'inscrire, n'auront pas à le refaire car la liste est déjà amorcée. Avis également aux retardataires !....

Mme Germina Fournier, Présidente,
Club de l'Age d'or.

TOURNOI MIXTE DE QUILLES A PORTNEUF LES 31 MARS ET 1 AVRIL 1979.

Tous les fervants des quilles sont priés de s'inscrire au plus tôt au tournoi mixte de quilles qui aura lieu à Portneuf du 31 mars au 01 avril prochains. Il s'agira de se former une équipe mixte de cinq (5) joueurs ayant une moyenne globale de 680.

PROGRAMME PAREL

Toutes les personnes intéressées à présenter une demande d'aide financière dans ce programme d'aide à la rénovation et correspondant aux critères demandés, devront se présenter aux bureaux de la corporation municipale afin de demander la formule pertinente.

Plus de détails sur ce programme dans la prochaine édition....

UNE NOUVELLE MERE DE L'ANNEE A PORTNEUF...

POURQUOI PAS ?

A défaut de Carnaval, Portneuf aura droit cette année à son concours de la Mère de l'année qui, selon sa responsable, Mme Marie Sirois, devrait dépasser tous les espoirs permis !

Les noms des candidates sont maintenant dévoilés. Ce sont:

Mme Line Bolduc
Mme Denise Guérin
Mme Jeannine Lavoie.

Le nom d'une autre candidate fut sur toutes les lèvres pendant plusieurs jours mais ce fut peine perdue, celle-ci dût se désister, ayant obtenu un rendez-vous demandé depuis belle lurette à l'hopital. Il s'agissait de Mme Louise Savard, née Martel.

Une réunion groupant la responsable et les trois postulantes au titre de "Mère de l'année" a eu lieu le 20 mars dernier pour fixer entre autres les différentes modalités et choisir en groupe les dates d'activités. Il y fut décidé que les semaines seraient reparties comme suit:

Semaine du 9 au 16 avril: Mme Jeannine Lavoie
" du 16 au 23 avril:Mme Line Bolduc
" du 23 au 30 avril:Mme Denise Guerin
" du 1 avril au couronnement: Divisées entre chacune.

Selon Mme Sirois, un comité de coordination devrait être bientôt sur pied,lequel serait formé de cinq personne dont une représentant chacun des comités de chaque candidate.

Durant la semaine décernée à chacune, la candidate et son comité auront accès à la salle du gymnase de l'édifice municipal et ils devront eux-mêmes voir à l'organisation des activités.

Mme Sirois est présentement à la recherche, comme tout bon comité actif qui se respecte, de bénévoles désireux de s'impliquer dans l'organisation d'activités. "Peu importe le nombre de temps que les gens peuvent apporter, pourvu qu'ils embarquent", nous confia Mme Marie Sirois.

Les personnes intéressées à participer sont priées de communiquer avec cette dernière au no 238-2186 (quand parfois, elle y est....); sinon, de laisser le message et elle se fera un malin plaisir de vous rappeler, elle vous le promet !...

La meilleure des chances à ces femmes dynamiques !

Que la chance et le succès leur sourient....

REUNIONS ET ACTIVITES A VENIR!

Mardi 20 mars 1979

Réunion cercle des Fermières à 07:00 heures

Mercredi 21 mars 1979

Ecole Mgr Bouchard - Heures de classe
Kermesse pour les étudiants

Jeudi 22 mars 1979

Soirée régulière de cartes à l'âge d'or à 07:30 h.

ONT TRAVAILLE A LA PREPARATION DE CE NUMERO :

Personnes à tout faire:

Alain Manning
Denise Fournier

Collaborateurs:

Roger Boudreault
Cyrille Fortin
Géralda L. Murray

Dessins:

Benoît Tremblay
Robin Martel

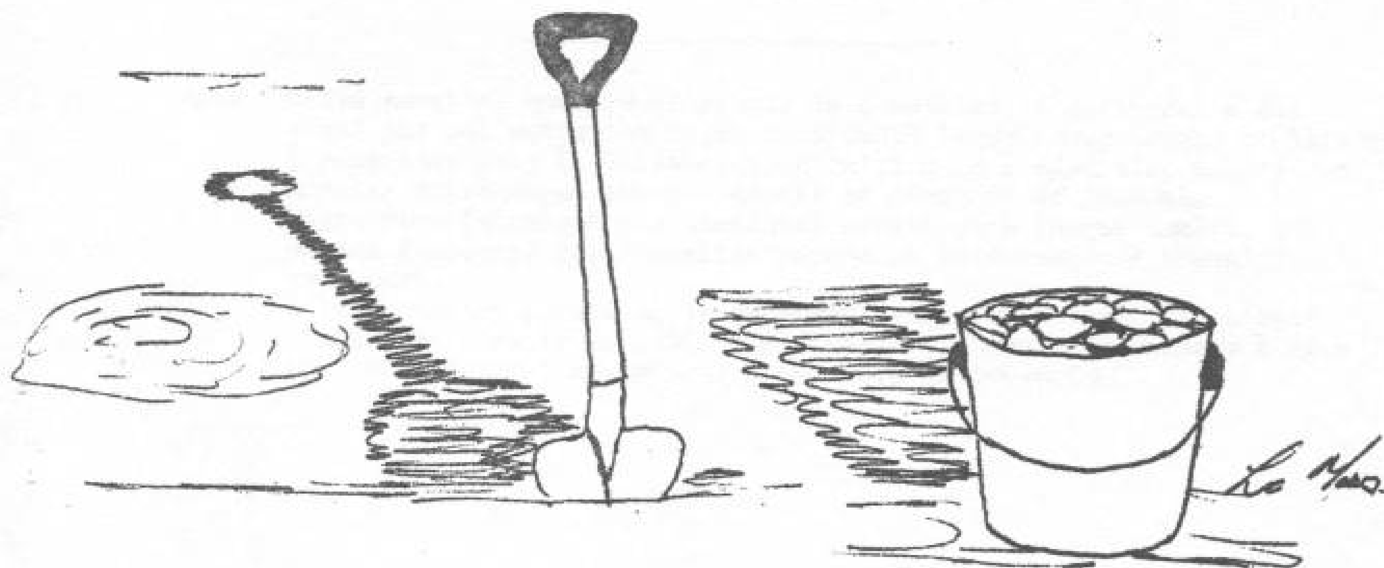
Aide Physique d'organismes:

C.L.S.C.
Contact
Communiqu'action

NOUVELLES D'ici

Vendredi 30 Mars 1979
Vol.II, No 3
Journal Communautaire de Portneuf

LA CONSERVERIE BIENTOT OUVRIRA SES PORTES



éditorial

LE CONFLIT DE TRAVAIL A AUTOBUS VOYAGEUR, UN COUP DUR POUR NOTRE REGION !...

La grève des chauffeurs à Autobus Voyageur entre dans son quatrième mois et si l'on se fie à l'information provinciale, la fin de ce conflit n'est pas pour bientôt...

Il va sans dire que ce conflit affecte grandement notre région car cette compagnie de transport était le moyen de locomotion le plus stable dans le secteur. Beau temps, mauvais temps, l'autobus était là et les usagers étaient nombreux.

Ce conflit est d'autant plus grave pour notre région que les autres moyens de transport sont presque inexistants. La Rive Sud peut toujours compter sur Via Rail, pas nous ! Le service de Golfair à Forestville fonctionne au bon plaisir de ses administrateurs. S'il n'y a que peu de passagers, on cancelle; s'il y a apparence de mauvais temps, on ne vient tout simplement pas. Ceci en fait donc un service peu utilisable et peu utilisé. Le système de bateau-passeur est à son point mort à cause de l'hiver et les bateaux qui sont demeurés ont été perturbés par les glaces. Quant au service routier, passez par Ragueneau et vous m'en direz quelques chose.

Tous ces facteurs ont certainement des influences sur la vie dans notre région. Nous en avons vu d'autres et qu'il y ait GREVE ou NON, pour nous, la vie continue...

Roger Boudreault

Note: Cette semaine, comme vous pouvez le constater, l'éditorial a été signé par nul autre que Roger Boudreault lequel nous tenons d'ailleurs à remercier pour la collaboration qu'il nous a apportée, malgré son horaire extrêmement chargé, depuis le début de ce journal.
Notre rêve (sûrement pas utopique) serait qu'à chaque numéro, l'on puisse découvrir des nouvelles personnes intéressées à travailler avec nous.
A la prochaine parution, ce sera peut-être votre tour? Il s'agit simplement d'avoir le goût de participer, d'avoir des choses à dire (plutôt à écrire) et de nous contacter, évidemment !

lettres
DES LECTEURS

A l'équipe du journal "Nouvelles d'ici", je voudrais vous faire part de mon appréciation à votre nouveau journal:

" Je ne nommerai personne de peur d'en oublier mais je vous dis à tous; Bravo, les jeunes; c'est une belle initiative de votre part d'avoir mis sur pied ce journal local et je vous en félicite."

Vu mon âge et mon état de santé, je ne peux participer à aucune réunion ni activité qui se font dans la paroisse et maintenant, grâce à votre journal, moi et bien d'autres dans le même cas, pouvons demeurer au courant des différents évènements qui se passent ici.

Veuillez compter sur mon appui moral et je souhaite longue vie à votre journal.

Je désire également que ceux qui sont du même avis, le disent car qui n'a pas besoin de nos encouragements?

Une personne à l'écoute du progrès,

Madame Marie-Rose Lavoie.

F e R M I è R e s

Le 20 mars dernier, avait lieu l'assemblée régulière du Cercle de Fermières de Portneuf. Outre le conseil d'administration, vingt et un membres y assistaient, ainsi que Mme Lili Boulianne des Escoumins, représentante du conseil d'administration de la Fédération du cercle de Fermières, région Côte-Nord.

Pour ceux qui l'ignorent, le conseil d'administration de cet organisme est actuellement formé de:

Présidente: Mme Laurette Larose

Vice-présidente: Mme Mélida Francoeur

Secrétaire: Mme Louise Bouchard

Directrices: Mme Rose-Emma Emond
Mme Aline Pelletier
Mme Huguette Tremblay (A.)

Bibliothécaire: Mme Diane Larose.

THEATRE

Le texte présentement travaillé par le groupe théâtre de Portneuf, "Le chemin de Lacroix" a été créé à Québec au Chant'Auteuil au mois de mars 1970 et plus précisément le jeudi de la semaine sainte. Son auteur, Jean Barbeau, a fait la mise en scène qui se voulait beaucoup plus collective qu'autre chose.

En fait, Lacroix, sa "fille" et son "chum" entrent dans le théâtre sans sortir de la vie. La situation est claire: Lacroix monte un "show" parce qu'il a besoin de manger.

Le thème est, bien sûr, l'injustice sociale.

Barbeau, maîtrise l'écriture dramatique et le language d'une façon rare et la pièce prend sa force dans l'unité des personnages.

Nous étions censé présenter cette pièce aux environs du 20 avril parce qu'elle fût créée pour être jouée dans le temps de pâques. Par manque de temps, il nous est impossible de vous la présenter à cette date mais nous continuons à travailler pour pouvoir la jouer le plus vite possible.

Le groupe de théâtre:

Robin Martel
Benoît Tremblay
Daniel Duchêne
Alain Manning.

<u>LA FETE DE LA ST JEAN</u>,

<u>ce n'est pas si loin . . .</u>

L'avez - vous réalisé? Notre fête, c'est dans presque trois mois ! ...

Déjà, le 17 février dernier, se tenait à Sept-Iles l'assemblée de fondation du comité régional de la Fête Nationale (Côte-Nord) et le conseil d'administration est composé de:

Présidente: Mireille Forget, Sept-Iles
le Vice-Président: Gilles Corbey, Port-Cartier
2e Vice-Président: Huguette Larouche, Magpie
Trésorier: Gérald Poirier, Baie-Comeau
Secrétaire: Gabriel Tremblay, Schefferville
Administrateurs: Denise Fournier, Portneuf
Maurice Beaulieu, Ste-Thérèse de Colombiers
Guy Dupont, Schefferville

Il est à noter cependant que trois postes d'administrateurs restent encore à combler, soit deux pour représenter les localités de 10,000 habitants et moins, zone Bersimis à Pointe aux Anglais, et zone Baie Trinité à Moisie, et un autre pour la zone de Kegaska à Ile d'Anticosti.

La première réunion de ce nouveau conseil d'administration eut lieu le 10 mars dernier à Sept-Iles et l'engagement de deux coordonnateurs à temps plein à compter du 12 mars 79 figura parmi les décisions les plus importantes. Les personnes choisies, sur recommandation du comité de sélection, furent Mme Georgette Case Girardin, de Sept-Iles et M. Gaston Michaud, de Baie-Comeau. Pour cette année, étant donné les facilités accordées au comité par la ville de Sept-Iles, il fut décidé que les locaux demeureraient, en 1979 du moins, au centre Socio-récréatif de cette ville.

L'un des coordonnateurs, M. Gaston Michaud, doit d'ailleurs venir rencontrer tous les comités intéressés de la zone, Tadoussac à Bersimis à présenter une demande d'aide financière, dimanche 1er avril à 01:30 heures à l'édifice municipal de Portneuf. Par la même occasion, M. Michaud pourra distribuer et expliquer les nouvelles formules de demande d'aide.

Le budget octroyé à la région Côte-Nord serait de l'ordre de $ 70,000.00, mais une fois les salaires et dépenses administratives enlevées, il resterait une somme d'environ $ 54,000.00 pour la fête elle-même.

La sélection des projets se déroulera à la fin avril et une réponse devrait parvenir d'ici le 10 mai 1979. Les critères de participation et d'admissibilité sont sensiblement les mêmes que l'an dernier.

Plusieurs initiatives doivent se prendre cette année au niveau régional dont entre autre un montage de diapositives sur toutes les fêtes de la région, un dépliant sur toutes les activités, etc...

Du côté local, lors de la dernière réunion du comité culturel, les gens fourmillaient d'idées, tout stimulés par les résultats obtenus l'an dernier.

Une subvention sera naturellement demandée cette année car on espère faire une fête encore plus réussie que l'an dernier!

Denise



CONCOURS "LA MERE DE L'ANNEE"

MINI-INTERVIEWS

Line Bolduc: Fille d'Aldéa Gagnon et Adrien Emond, de Portneuf.
Née le 27 juin 1957 à Portneuf
Mariée à Réjean, travailleur de la Consol Bathurst à Grosse-Roche.
Mère d'une fille, Karine.
Passe-temps favoris: Quilles, danse populaire,
(suit présentement son 5e cours de danse).
Motif qui l'a incité à poser sa candidature
le désir de donner un coup de main aux loisirs de Portneuf.

Denise Guérin: Fille de Marie-Paule Morneau et de Joseph St-Gelais
Née le 29 novembre 1949 aux Escoumins
Mariée à Renaud Guérin.
Mère d'un fils, Bri n, âgé de 3 ans.
Passe-temps préférés: Quilles, jeux de cartes.
Motif qui l'a incité à poser sa candidature:
L'envie d'aider les loisirs.

Jeannine Lavoie: Fille de Mme Georgina Morneau et Philippe Emond
Née le 7 janvier 1942 à Portneuf.
Mariée à Renald Lavoie, travailleur de l'Hydro-Québec à Montréal.
Mère de deux filles,
Sylvie (16 ans) et France (14 ans)
Passe-temps favoris: recevoir des amis,
écouter la télévision et de la musique folklorique.
Motifs qui l'ont poussé à poser sa candidature:
Le désir de donner plus de loisirs aux jeunes de la paroisse et de vivre une expérience intéressante.

P.S. A noter que ces mini-entrevues ont été réalisées avec chacune des candidat dans le but de les faire connaître à la population de Portneuf.

CONCOURS " MERE DE L'ANNEE"

SEMAINE DE MME JEANNINE LAVOIE

Période du 9 au 16 avril 1979.

Lundi 9 avril:
08:00 heures : Soirée de cartes à l'édifice municipal
Trophées et cadeaux
Coût d'inscription: $ 1.00

Mardi 10 avril: Bingo-monstre à l'édifice municipal.
08:00 heures : Coût: .50 cents la carte, 3 pour $ 1.00.

Mercredi 11 avril: Tournoi de billards au chalet des sports avec bourse de $ 20.00 au gagnant. Coût d'inscription: $ 2.00

Jeudi 12 avril: Bingo-cadeaux à l'édifice municipal
08:00 heures : Coût: .50 cents la carte, 3 pour $ 1.00.

SOIREE DE DANSE

Vendredi 13 avril: Soirée pour les jeunes.
08:00 heures : Concours d'amateurs avec prix et trophées.
Surprises - jeux de société
Edifice Municipal.
Orchestre: "Les Illusions", de Forestville.
Coût d'entrée: $ 1.00

Samedi 14 avril: Soirée pour les adultes
09:00 heures : A l'édifice municipal.
Concours Elvis Presley (Prix et trophée)
Prix de présence - Surprise dans la soirée.
Orchestre: Les Illusions
Bar sur place à prix modique
Coût d'entrée: $ 2.00

Dimanche 15 avril: Souper du bon vieux temps.
15:00 heures : (six pâtes, pain maison, salade, dessert, breuvage)
le tout pour $ 2.00 adulte.
1er enfant jusqu'à 14 ans incl.
Slogan:"Mangez à votre faim".
Suivi de jeux de société.

N.B. Les inscriptions pour le concours d'Elvis Presley devront se faire d'ici le 13 avril 1979 à Mme France Girard au no 238-2056. Seuls les gens âgés de plus de 17 ans pourront s'y inscrire.

Avis à toute la population

Le concours "La mère de l'année" vient à peine de débuter et déjà, je suis surprise et ravie de constater à quel point les gens sont généreux et prêts à collaborer.

C'est pourquoi à titre de responsable de cette activité, je tiens à remercier publiquement tous les gens qui nous ont jusqu'ici aidés, ainsi que M. Roger Emond, (Les distributions Nordiques Inc.) et la Caisse Populaire de Rivière Portneuf qui ont tenu à encourager chaque candidate et l'organisation générale de ces activités, sans compter nos commerçants à qui je demande particulièrement d'être patients jusqu'à la fin... car ce sont toujours eux qui deviennent inévitablement les plus sollicités.

Merci de votre aide! Continuez à nous encourager.

Mme Marie Sirois,
Responsable,
Concours "La Mère de l'année

TOURNOIS DE CARTES ET DE CRIBBLE

Dans le concours "La Mère de l'année", une des candidates, Mme Denise Guérin, avec l'aide de son comité, a organisé deux tournois, soit l'un de cartes et l'autre de cribble , dont les gagnants sont les suivants:

Tournoi de cartes:

Catégorie A

Marcel Jean
Yves Pilote

Catégorie B

Linda Lavoie
Gaétan Lavoie

Tournoi de cribble:

Catégorie A

Claude Gagnon
Joseph-Arthur Jean

Catégorie B

Mme Marie-Anne Lavoie
Pierrot Tremblay

Il est à noter que les gagnants des catégories A se sont mérités un trophée, tandis que ceux de la catégorie B, se sont vu décerner une médaille.

sport

MOYENNE DES QUILLES

SALLE DE QUILLES, PORTNEUF

MIXTE-MASCULIN

11 mars 1979

Rang	Nom	P.S.	Points	Moyenne
1	Tremblay Harold	57	9516	167
2	Ratté Paulo	36	5912	164
3	Tremblay Joachim	63	10132	161

INDIVIDUEL

P.H.S.	Semaine: Duchesne Denis	241
P.H.S.	Date : Brisson Yvon	257
P.H.T.	Semaine: Ratté Paulo	552
P.H.T.	Date : Duchesne Réal	571

PORTNEUF AU TOURNOI AYOYE

Les 23, 24, 25 mars, avait lieu à Hauterive un tournoi de ballon sur glace. Portneuf y était représenté par l'équipe Les"Espiègles" composé de:

Benoît Tremblay
Gino Dubé
Tony Dubé
Pierre Savard
Ghislain Bouchard
Gervais Caron
Yvan Manning
Sylvain Savard (Ste-Thérèse)
Serge Tremblay
André Fortin
Louis Marie Tremblay
Stéphane Emond
Entraîneur: Bertrand Fortin
Mascotte : Monique St-Gelais

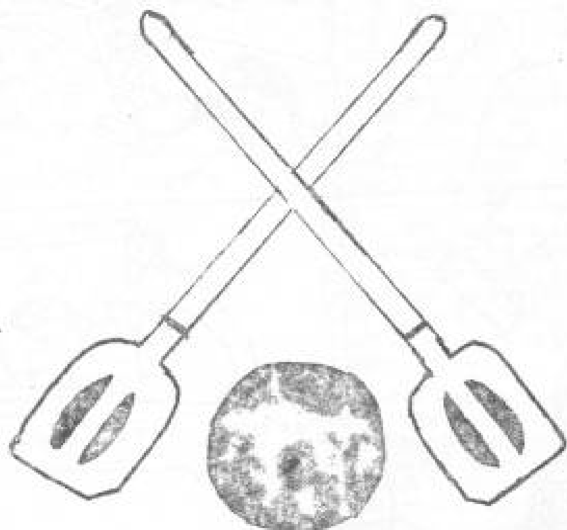
Ils participèrent à 4 parties pour finir en demie-finale. Le résultat de la première partie fut de 2 à 0 contre une équipe de Hauterive. A la deuxième, le compte fût 2 à 1 contre l'équipe de Pointe-aux-Outardes et le troisième était disputé avec Sept-Iles pour se terminer 4 à 1 en faveur de Portneuf. Finalement, la 4ième partie était en semi-finale où Portneuf subit la défaite au compte de 1 à 6 contre Hauterive.

Je tiens à remercier cette équipe pour avoir participé avec tant d'ardeur et de nous avoir aussi bien représenté.

Merci les gars!

A la prochaine!

Alain Manning.



LÉO bête à part



Texte et Dessins : Stéphane Michaud

NOUVELLES EN BREF

Une ex-concitoyenne de notre localité, actuellement pensionnaire au Foyer Mgr Gendron, de Grandes-Bergeronnes, soit Mlle Marie-Louise Gagnon, soeur d'Albert et Raymond, est présentement hospitalisée à l'Hotel-Dieu St Vallier, de Chicoutimi. Une autre personne de Portneuf est également hospitalisée et il s'agit de Mme Clarisse Miller Gagnon qui est depuis deux semaines à l'Enfant Jésus de Québec où elle a subi une opération pour le glaucome. (P.S.: Pour ceux qui l'ignorent, il s'agit d'une maladie de l'oeil, soit l'augmentation de la dureté du globe oculaire et par conséquent, la diminution de l'acuité visuelle). Meilleurs voeux de Prompt Rétablissement à ces dernières.

X X X

Mme Marie Sirois tient à informer la population de la collaboration que lui ont témoigné les différents médias de la région concernant le concours de la mère de l'année en publiciant gratuitement toutes les activités, que ce soit le journal Plein Jour sur Saguenay, le poste CFRP, le poste CFER, et elle nous a bien entendu oublié.....

X X X

D'autres vols continuent à se perpétrer dans notre patelin. Ainsi, une personne a été victime d'un vol près de son domicile au cours de la nuit; deux réservoirs d'essence lui ont été subtilisés et la Sûreté du Québec enquête sur ce sujet. Un autre vol aurait eu lieu également au garage Faucher et Michaud où le ou les voleurs se seraient emparés d'outils.

X X X

"Le mariage de l'année" sera sans contredit celui d'Henriette Emond et de Nordine Jbali dont la réception aura lieu à l'Ecole Mgr Bouchard samedi 14 avril car la majorité de la population y est conviée.

X X X

Activités du Concours de la Mère de l'année de dernière heure:

Vendredi 6 avril 1979: à 08.00 hres	Bingo-Montre d'artisanat, tour minimum de $20.00 de valeur. Prix des cartes: 3/1.00. Organisé par Jeannine L.
Samedi 7 avril 1979: à 09.00 hres	Soirée dansante à l'Edifice Municipal de Portneuf. Orchestre: Les Illusions. Age minimum:18 ans Entrée: $2.00 (Organisé par Jeannine L.)
à 08.00 hres	Soirée des jeunes, Disco. Chalets des ports. Profit de Denise Guerin. Cout d'entrée: 0.75¢

X X X

Le gagnant du tirage fait par Mme Jeannine Lavoie est M. Louis Emond, qui se vit décerner une bouteille de boisson forte.

X X X

REUNIONS ET ACTIVITES A VENIR

Samedi 31 mars 1979

Confirmation à l'église, suivie d'une réception à l'édifice municipal pour les participants à 7:15 heures.

Tournoi de billards au chalet des sports à 1:00 heure, organisé par le comité de Denise Guérin.

Coût inscription: $ 1.00

"Barlan de kiss", au chalet des sports, à 8:00 heures, organisé par le comité de Denise Guérin.

Dimanche 1er avril à 1:30 heures:

Rencontre d'information zone 1 du comité organisateur de la Fête Nationale (Côte-Nord) à l'édifice municipal de Portneuf.

Tournoi de billards, chalet des sports à 1:00 heure.

Mardi 3 avril à 7:00 heures:

Réunion régulière du comité de loisirs.

Jeudi 5 avril à 8:00 heures:

Rencontre avec SERVCOM à 8:00 heures à l'édifice municipal.

Bienvenue à tous.

Vendredi 6 avril à 7:30 heures:

Réunion régulière du Conseil Municipal de Portneuf.

Mardi 10 avril 1979 à 01:00 heures

Réunion régulière du Cercle de Fermières.

Ont participé à la réalisation de ce numéro:

Journaliers:
Alain Manning (238-2190)
Denise " (238-2686)

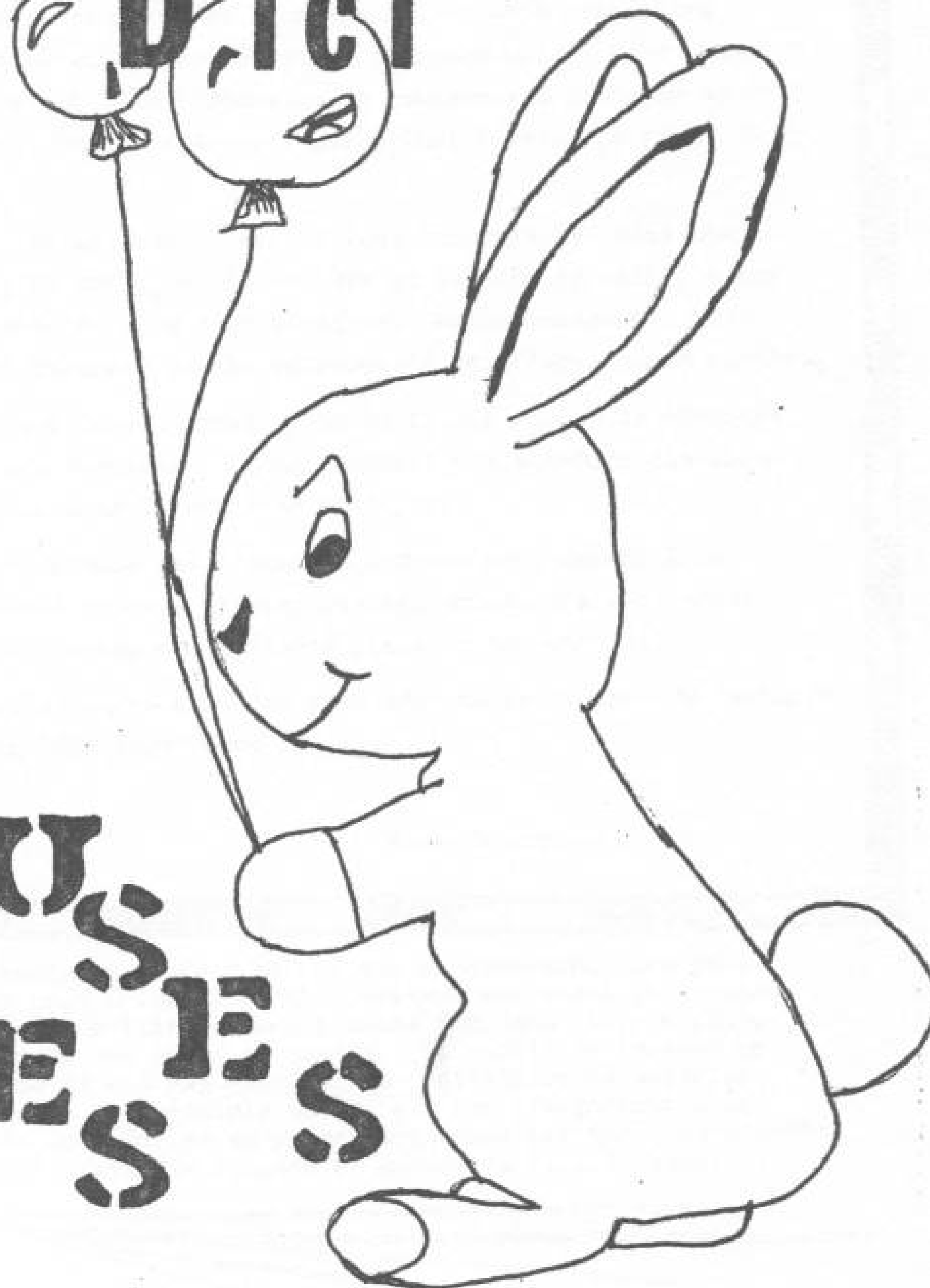
Dessins:
Robin Martel

Bandes dessinées:
Stéphane Michaud

Collaborateurs:
Roger Boudreault
CLSC
Communiqu'Action
Contact
les lecteurs

NOUVELLES D'ici

Journal Communautaire
de Portneuf.
Vol. 2 , No 4.
Vendredi 13 Avril 1979



JOYEUSES PAQUES

éditorial

LA PROPRETE DE SON MILIEU, UNE AFFAIRE DE BON SENS.

Le printemps est à notre porte et la neige laisse déjà apparaître les déchets qui se sont accumulés au cours des derniers mois. Pour beaucoup de propriétaires, c'est déjà l'occasion de commencer à nettoyer et à embellir la propriété. Pour d'autres, c'est l'indifférence la plus complète.

Notre village est situé dans un des milieux naturels les plus charmants. Avec le fleuve, la montagne, la rivière et le banc de sable, notre village attire l'attention de plus d'un voyageur. Malheureusement, plus d'un voyageur aussi est distrait par la malpropreté qui règne un peu partout.

Les gens de Portneuf doivent avoir plus de fierté que ne le démontre l'état de certains de nos terrains. Il ne faudrait pas attendre des lois municipales ou autre pour nous forcer à se nettoyer.

Cette période du printemps est l'instant propice pour donner à sa propriété un peu de beauté et ceci n'exige pas des sommes d'argent considérables mais un peu de courage et de fierté placé au bon endroit.

Il ne faudrait pas attendre que l'on nous décerne le trophée du "village le plus malpropre de la Côte Nord" pour réagir.

Roger Boudreault

Nous continuons toujours à rêver (? !!) que spontanément, des gens nous contacteront pour nous informer qu'ils seraient eux aussi intéressés à collaborer d'une facon régulière ou non à notre journal. Il y a place pour tout le monde et pour une foule de sujets. Il suffit de trouver un sujet qui vous intéresse et qui est susceptible d'atteindre la majorité des lecteurs. Vous pouvez nous fournir un article sur l'organisme dont vous êtes membre actif, nous écrire un poême, nous dessiner quelques croquis, nous donner votre recette favorite (goutée et approuvée !....), etc...

OPINION

L'année de l'enfant, pour qui et pourquoi?

Voilà la question que plusieurs se posent.

Pour ma part, je trouve que le travail qui s'est fait à date, au cours des mois qui se sont écoulés, n'a pas eu beaucoup de repercussion, soit ici ou ailleurs. Je pense tout simplement que ce sera une année comme toutes les autres car généralement, tout ouvrage qui se fait dans n'importe lequel domaine doit avoir un but, une ampleur qui se sente et qui agisse sur la société.

Je trouve cela très bien que l'ONU ait pensé aux enfants mais qu'est que cela va changer au juste? Qu'est-ce que la société compte faire pour que cette année soit profitable pour les enfants?

A date, il semble que ce ne sera pas grand chose et dire qu'il y a tellement d'efforts à fournir dans ce domaine.

Une chose est certaine: nous ne pouvons plus avoir le même genre d'enfants qu'il y a vingt ou trente ans.

En terminant, j'espère que les prochains mois seront les plus bénifiques pour stimuler les gens en ce qui concerne l'amélioration des conditions d'éducation, de santé et de bien-être de leurs enfants.

Essayons de faire de nos enfants le pilier d'une génération qui saurons se tenir debout pour une société meilleure.

Alain G.

CHRONIQUE SUR L'ENFANCE

(Peut être lue par les parents, éducateurs, etc.. enfin tous ceux qui s'intéressent aux tout-petits)

Nous aussi, on veut faire notre part lors de l'Année Internationale de l'Enfant. C'est pourquoi nous avons donc pensé profiter de chaque prochaine édition du journal pour insérer quelques idées, quelques suggestions ou fruits de recherches sur ce sujet. Cela vous tente-t-il? Rien ne vous empêche d'en faire autant...

Nous ne vous apprendrons certes rien de bien nouveau en précisant ici que l'apprentissage d'un enfant commence dès le berceau. La facon d'apprendre d'un enfant étant certes bien différente de celle d'un adulte, il est bien évident qu'il est inutile pour les parents de tenter de bourrer leur enfant de ses connaissances d'adulte. "Sa logique n'est pas une logique d'adulte, son ordre n'est pas un ordre d'adulte".

Des gestes, comme le fait de déchirer des journeaux, faire gicler de l'eau ou laisser tomber des boîtes de conserve sur le sol, semblent bien ordinaires pour les adultes que nous sommes mais pour l'enfant, il s'agit pourtant là d'une étape importante.

Le jeune enfant préfère généralement les jouets "de la maison", tels que les casseroles, boîtes de conserve et emballages de lait, aux vrais jouets des magasins. Cela est facile à comprendre car ces choses font partie de sa vie quotidienne et

Suite...

voyant sa mère les utiliser, il veut les utiliser lui aussi.

Les nouvements décousus d'un enfant, les activités apparemment sans but d'un enfant sont ses premières facons d'apprendre. Ainsi, un enfant de deux ans qui déchire des journeaux développe la coordination de ses mains, tout en tentant de dominer son environnement et en satisfaisant sa curiosité concernant les matériaux.

Quiconque se donne la peine d'observer un enfant en train de jouer s'apercoit vite qu'il s'agit en fait d'une rude besogne. LE JEU EST LE TRAVAIL DE L'ENFANT ET IL LE PREND TRES AU SERIEUX. Celui qui n'a a'a pas encore fait ses premiers pas, peut rester assis une heure à fouiller la terre avec une cuiller grattant et creusant jusqu'à ce que la cuiller heurte une grosse pierre. Il peut ensuite attraper une petite pelle et resoudre son problème en cinq minutes.

Fondamentalement, l'enfant a le même genre de problèmes à résoudre que les adultes. Ce sont simplement ces derniers qui évoluent dans un monde plus compliqué, mais par contre, leur facon d'aborder et de dominer leurs problèmes est souvent basée sur les problèmes de leur enfance.

Par le jeu, un enfant apprend peu à peu ce qu'est le monde: ce qui est mouillé, ce qui est sec, ce qui fait mal, ce qu'on peut soulever et déplacer, ce qui fait arrêter et repartir les choses, ce qui les tient ensemble, ce qui les détache, et pour quelles opérations il faut recourir à une aide extérieure. Il faut ses expériences en tâtant, sentant, goûtant, jetant, tapant, et observant. Dans ses jeux avec les autres enfants, il connaîtra la colère et l'agressivité, mais aussi le rire et le sens de la communauté. Par le jeu, un enfant affronte nombre de tâches importantes de l'existence. Tout comme ses premiers rapports avec sa famille, ses premières expériences de jeu et son sens de la plaisanterie influenceront tout son comportement futur.

Enfin, pour terminer, il sera peut-être utile de préciser qu'il est bon d'alterner les jeux calmes et les jeux actifs. Ainsi, après avoir occupé un enfant avec des crayons, ce qui exige une grande concentration et le contrôle des muscles de la main et des yeux, il faudrait ensuite lui accorder une bonne période active, ne serait-ce qu'une palpitante bataille de "boules de neige" en papier journal froissé.

A la prochaine !

Comité Culturel,
Portneuf.



ALL. FAMILIALE

Beaucoup de parents se posent actuellement bien des questions sur les récents changements survenus aux allocations familiales.

Ainsi, si on analyse brièvement tout ce qui s'est dit ou écrit sur ce sujet, on peut en tirer les grandes lignes suivantes:

On peut recevoir, à compter de janvier 1979, du gouvernement fédéral la somme approximative de $12.01 pour le premier enfant, $18.00 pour le deuxième, $36.95 pour le troisième et $46.05 pour chacun des suivants tous les mois. Le chèque d'allocation continuera à être indexé au coût de la vie.

En plus des allocations familiales, un montant de $200.00 par enfant sera émis aux familles dont les revenus nets des parents ne dépassent pas $18000.00 par année. Les couples ou les parents seuls ayant des revenus supérieurs à $18000.00 par année auront droit au crédit d'impôt total ou partiel, le tout dépendant du nombre d'enfants qu'ils ont.

Contrairement à ce que la plupart des gens pensent, le revenu familial considéré est le SALAIRE NET une fois les impôts déduits, ou si vous préferez, le revenu net apparaissant sur la formule d'impôt.

Pour recevoir ce crédit, il faut naturellement compléter la formule recue dans l'enveloppe des chèques d'allocations familiales de janvier 1979 et y joindre une copie de votre relevé d'emploi.

PAREM

Le projet demandé par la Corporation Municipale de Portneuf dans le Programme d'Aide à la Rénovation d'Equipements Municipaux, va bon train.

Sous la surveillance du contremaître, M. Léonard Tremblay, deux menuisiers s'affairent présentement à mener à bonne fin ces travaux. Il s'agit de MM. Hygan Tremblay et Phydime Tremblay

Certaines difficultés ont été éprouvées par le promoteur du projet, M. Renaud Desmeules lors de l'embauchage car l'Office de la Construction exigeait des travailleurs ayant leur carte de la construction dans la spécialité demandée. (Menuiserie). Peu de personnes à Portneuf répondaient à ces exigences.

Actuellement, il reste, entre autre, à faire la peinture du plancher, le plafond, le changement des portes, les modifications aux fenêtres, la division des bureaux,etc...

Le plafond aurait été défoncé par les sauts à la trempoline et commencerait à pourrir étant donné que la toiture arrière coule depuis un certain temps.

En ce qui concerne la porte de la voûte, au début, il était fortement question de la faire fabriquer à Portneuf par l'atelier de soudure local pour ensuite faire poser la serrure à Hauterive, ce qui aurait coûté entre $2000.00 et $2500.00. Après information auprès du serrurier d'Hauterive, une telle porte pouvant atteindre, en cas de feu, 4 heures de durée à 2000° F. ne coûterait que $1100.00.

Suite....

Pour ne citer qu'un exemple, la porte de la voûte de la Caisse Populaire locale achetée il y a 29 ans, aurait coûté $4000.00 alors.

Le promoteur de ce projet, M. Renaud Desmeules, croit qu'il y aurait peut-être possibilité d'obtenir une extension de ce programme s'il y a vraiment nécessité de semaines supplémentaires de travail.

HORAIRE DES ACTIVITES
CONCOURS "LA MERE DE L'ANNEE

Semaine de Mme Line Bolduc
Période du 16 au 22-04-79

Lundi 16-04-79:	"Garderie" pour les enfants de 2 à 6 ans.
01.00 PM	Jeux divers au chalet des sports. Coût: 0.75
07.30 PM	Jeux de société, au chalet des sports. Prix d'entrée: 0.75
Mardi 17-04-79:	Bingo de cadeaux à l'édifice municipal.
08.00 PM	Coût: 0.50 la carte ou 3/$1.00
Mercredi 18-04-79:	Jeux de société pour adultes.
08.00 PM	Chalet des ports. Coût inscription: $1.50
Jeudi 19-04-79:	Soirée de cartes et de cribble.
08.00 PM	Cadeaux et trophée. Edifice Municipal. Coût d'entrée: $1.00
Vend. 20-04-79:	Soirée Disco à l'edifice municipal pour les jeunes.
08.00 PM	Coût: $1.00.
Samedi 21-04-79:	Soirée de danse. Age min.: 18 ans
09.00 PM	Service de Bar et Orchestre. Prix d'entrée: $2.00.
Dim. 22-04-79:	"Concours du plus beau bébé" (De six mois à deux ans) Edifice Municipal. Cout ins.: $2.00
	Après le bingo, il y aura des jeux et un lunch à l'édifice municipal. Coût d'entrée: $1.50.

TOURNOI DE BILLARDS

Les 20, 21, 22 avril, il y aura un tournoi de billards à l'Hotel Central, de Portneuf. Bourse de $50.00 au gagnat et des trophées.
Cout d'inscription: $3.00 par participant.
Si intéressé, téléphonez à Céline au no 238-2863 d'ici le 19 avril 1979.

Y A-T-IL PLACE POUR UNE CHORALE FOLKLORIQUE A PORTNEUF?

Cette idée de mini-chorale folklorique germe depuis belle lurette au sein du Comité Culturel local. Seulement des responsables pour s'en occuper et naturellement, des gens désireux de chanter manquaient....

Nous tenterons donc au cours des semaines qui vont suivre de concrétiser l'idée en y sensibilisant davantage de gens.

Il faudrait tout de suite s'enlever de la tête que la condition primordiale pour en faire partie est d'être reconnu pour avoir une belle voix. A notre humble avis, il est beaucoup plus important tout d'abord de la trouver sa voix (et sa voie...) d'être disponible et de venir à la rencontre qui aura lieu à toutes les semaines à la journée qui sera choisie par les participants et les responsables. Le lieu de rencontre sera évidemment à l'édifice municipal et il n'y a aucun frais d'adhésion. La bonne volonté suffit...

Le groupe sera évidemment animé par une personne compétente et l'activité se révèlera une occupation des plus intéressantes pour ceux et celles qui auront la chance d'y participer.

Il est à noter que les personnes déjà inscrites aux ateliers n'auront pas à le refaire et qu'une invitation toute spéciale est lancée aux représentants de la gent masculine.

Si intéressés, prière de communiquer avec Alain G., (no 238-2680) et en cas d'absence de ce dernier, bien vouloir lui laisser un message car il se fera un plaisir et un devoir de vous rappeler.

Comité Culturel.

VENEZ DANSER AVEC NOUS AUTRES !

Telle est l'invitation que vous lance encore le Comité Culturel de Portneuf pour inciter davantage de gens à participer aux rencontres d'amateurs de danses folkloriques.

Combien de fois vous est-il arriver de trépigner sur votre chaise, d'avoir envie de vous joindre aux autres qui dansaient devant vous et de ne pouvoir le faire, par manque de connaissances et surtout de "pratique" en ce domaine...

Hé bien, ne vous en faites-pas... Vous n'étiez pas les seules personnes à éprouver les mêmes sensations.

C'est pourquoi à raison d'une fois par semaine, vous pouvez rejoindre le groupe déjà formé et pratiquer vos pas d'ici les prochaines fêtes...

Les conditions exigées sont celles demandées pour la chorale:
DISPONIBILITE - INTERET -

Aucun frais n'est également exigé et l'animateur en sera Mireille Lavoie, de Sault au Mouton. Le tout se déroule à l'édifice municipal et tous les gens y sont cordialement invités.. Pour inscription, communiquez avec Alain M. (238-2190)

Comité Culturel.

DON SUBSTANTIEL DE RADIO COTE NORD AU CLUB NAUTIQUE RIVIERE PORTNEUF INC.

Radio Côte-Nord Inc vient d'autoriser le Club Nautique Rivière Portneuf Inc. à se raccorder gratuitement à son reseau protégé (électrique) de Rivière Portneuf. Les coûts normalement exigés en vertu des accords qui existaient entre Radio Côte-Nord et Hydro-Québec auraient été de $3,737.77.

C'est donc un don de $3,737.77 que Radio Côte-Nord vient d'effectuer au Club Nautique de Rivière Portneuf. Les membres de cet organisme tiennent à remerciér publiquement Radio Côte-Nord pour le geste qu'il vient de poser et qui permettra l'installation de l'électricité sur le site projeté du futur port de plaisance.

AVIS

A tous les résidents de Portneuf:

La Corporation Municipale de Ste Anne de Portneuf demande de nouveau la collaboration de toute la population afin d'économiser l'eau, et principalement de cesser de faire couler inutilement les robinets durant la nuit. Présentement, il n'y a plus de danger que celle-ci gèle. Cependant, si l'eau coule inutilement, nous devrons demeurer sur la nouvelle station de pompage pendant d'assez longues périodes et vous savez tous les divers désagrements que cela apporte. Nous vous prions donc d'user d'un peu de patience. Normalement, nous avons bon espoir que le tout se règle dans le cour des prochains mois.

Vous remerciant de votre bienveillante coopération, nous demeurons,

Vos tout-dévoués,

Corporation Municipale de
Ste Anne de Portneuf.

PLACE AUX BONNES RECETTES

CLAMS AU FOUR

½ tasse de farine
1 lb de clams
¼ cuil. thé sel
1 pincée de poivre

Enfariner les clams et les déposer sur une plaque.

Déposer sur chaque portion, une cuillère à table de beurre, 1 cuillère à table de crème et 1 cuillère à thé de chapelure. Mettre au four à 450° pendant 20 minutes.

Soupe aux gourganes

1 petit morceau de lard sale ou un os de boeuf
1 oignon
2 bols à soupe de gourganes
¼ tasse de riz
¾ tasse eau
Poivre et sel au goût

Faire bouillir le lard ou l'os dans l'eau pendant ¾ heure.
Ajouter ensuite les gourganes.
Faire cuire pendant 1 heure.
On voit que les gourganes sont cuites quand elles se défont.

BONNE CHANCE....

LE PORT DE PLAISANCE DE LA RIVIERE PORTNEUF

UN PROJET D'ENVERGURE

EN COURS DE REALISATION

Voilà déjà trois (3) ans que l'idée de la construction d'un port de plaisance a pris naissance à Rivière-Portneuf. Ce projet qui au départ était très modeste est devenu un projet qui lorsque réalisé dans son ensemble pourra se comparer admirablement avec des projets semblables ailleurs.

Compte tenu du site ou sera réalisé ce projet et des avantages qu'il représente, le port de plaisance de Rivière-Portneuf deviendra le centre de l'activité nautique pour le secteur Ste-Thérèse - Sault-au-Mouton. En effet, ce projet se veut-être une réalisation à caractère régional et désire regrouper les plaisanciers de notre territoire. Cette réalisation accueillera des embarcations de toutes les dimensions à partir de la chaloupe jusqu'au croiseur.

Phase 1 des travaux

La phase 1 des travaux a débuté le 25 octobre 1978 grâce à une subvention de $60,714.00 du programme Canada au Travail et une subvention spéciale de $15,500.00 d'Environnement Canada. Cette première partie des travaux qui prendra fin le 31 juillet prochain nous aura permis de réaliser les travaux suivants:

a) construction de 800 pieds de quais flottants

b) construction d'une rampe de lancement

c) installation de l'électricité

d) installation de l'eau et égouts

e) construction d'une remise avec toilette + douche

f) construction de panneaux signalisateurs

g) construction de bouées de signalisation

Cette partie des travaux aura exigé l'embauche de neuf (9) travailleurs. La réalisation respecte l'échéancier établi et l'ensemble sera réalisé dans le temps prévu.

.../2

Phase II

Des négociations sont présentement en cours avec le M.T.C.P. afin de nous permettre d'obtenir l'aide financière nécessaire pour procéder au creusage du bassin devant recevoir l'ensemble des éléments en voie de construction. Ces négociations ont débuté l'automne dernier et tout nous laisse croire qu'une réponse favorable devrait nous parvenir sous peu. La somme demandée est capitale car elle aura une relation directe sur l'échéancier global du projet. En effet si une réponse favorable nous parvenait d'ici mai, il nous serait possible de fournir des services complets à la mi-août 1979. Si cette réponse devait tarder, nous devrions envisager un service temporaire pour 1979 avec un service permanent en 1980.

Parallèlement à notre demande au M.T.C.P., une demande dans le cadre des projets Jeunesse Canada au Travail devrait nous permettre de nettoyer les terrains adjacents au cours de l'été 1979.

Réalisation à venir

Afin de compléter l'aménagement proposé, nous sommes présentement à préparer les plans et devis pour la construction d'un chalet, d'un terrain de camping et de la route au bas de la falaise. Une rencontre aura lieu en avril avec la Corporation Municipale de Rivière-Portneuf afin de discuter de la réalisation de ces divers éléments.

Un plan de cinq (5) ans

Au départ, les responsables de ce projet se donnaient cinq (5) ans pour réaliser la totalité des éléments devant constituer le Port de Plaisance de la rivière Portneuf. Trois années se sont déjà écoulées et nous pouvons aujourd'hui penser atteindre notre objectif. Si les deux premières années furent surtout consacrées à des études et négociations avec différents ministères fédéraux et provinciaux, la troisième année aura permis la réalisation de travaux importants. Une réponse favorable du M.T.C.P. nous permettrait avant la fin de la troisième

année d'avoir réalisé 75% des travaux nécessaires au Port de Plaisance. Nous prévoyons présenter un projet dans le cadre du programme Canada au Travail 1979-80 afin de nous permettre de construire le chalet et de débuter les aménagements du terrain de camping. L'été 1980 devrait nous permettre de finaliser l'ensemble de nos travaux.

Collaboration importante

Malgré le travail sans relâche des membres du Club Nautique Rivière-Portneuf Inc., ce projet ne pourra être réalisé sans l'aide financière et l'appui technique des deux paliers de gouvernements.

Cinq (5) ministères fédéraux et provinciaux ont et devront intervenir dans ce dossier, ce sont:

Main-d'oeuvre et Immigration	(Ottawa)
Environnement Canada	(Ottawa)
Tourisme Chasse + Pêche	(Québec)
Richesses Naturelles	(Québec)
Protection de l'Environnement	(Québec)

Il va sans dire que ce projet exige un travail de tous les instants et que nous comptons tout spécialement sur l'appui de nos deux députés Messieurs Charles Lapointe et Lucien Lessard afin de nous appuyer dans nos démarches. Sans eux notre pouvoir d'action est très limité.

En résumé si tout va bien nous pourrons déjà bénéficier de services considérables en 1979, sinon nous devrons fonctionner de façon temporaire et attendre en 1980 pour enfin voir le Port de Plaisance de la rivière Portneuf devenir une réalité.

Roger Boudreau.



PETITES annonces

Acheterait un métier à tisser 45" ou 60", même endommagé à à un bon prix. Teléphonez à Louise, au no 238-2051.

Si intéressé à passer une petite annonce, veuillez vous adresser à Alain M. (Tel: 238-2190) sur les heures de repas de préférence. Le tout est gratuit.

A Vendre: 3 essieux de "trailer" avec roues et frein électrique. 8 pieds de large. Si intéressé, téléphonez à M. Michaud, au no 238-2845.

COMITE DE QUILLES DE PORTNEUF

L'assemblée régulière de cet comité s'est tenu mardi le 3 avril dernier à l'édifice municipal de Portneuf.

Une demande du Service de Loisirs de Portneuf en vue de recevoir copie de toutes les minutes des assemblées du comité ayant été recue, il fut décidé de ne pas acquiescer à cette demande, étant donné que toutes les copies des minutes ainsi que les états de revenus et dépenses sont déjà envoyés à la Corporation Municipale et que les membres du Service de Loisirs peuvent assister aux réunions du comité de Quilles ou consulter la corporation Municipale qui en ont copie.

Une soumission de $550.00 a été présentée concernant le rembourrage des sièges pour les spectateurs et la décision a été reportée à la prochaine réunion.

Il y fut également entendu que la soirée de remise de trophées aurait lieu le 19 mai prochain et qu'une demande serait faite à la Commission Scolaire Bersimis pour la location du gymnase de l'Ecole Mgr Bouchard. Mme Claudine Charron sera également responsable des recherches pour un orchestre. Une demande pour un permis de vente de boisson sera également acheminé à la R.A.Q. pour cette soirée.

Les administrateurs présents décidèrent aussi que la salle de quilles sera fermée le vendredi 13 avril 1979 ainsi que le dimanche 15 avril 1979 dans l'après-midi.

Suite à l'estimé demandé à la compagnie Mendès Inc pour le sablage des 4 allées de quilles, il fut décidé que le contrat sera accordé à cette compagnie pour une somme de $1276.00 qui exécutera ces travaux en juin 1979. Il y fut aussi convenu que le "pin deck" serait reparé et ceci, au coût demandé de $18.00 l'heure.

IL est à noter que la prochaine assemblée de ce comité n'aura pas lieu, comme à l'ordinaire, le premier mardi du mois, compte tenu de l'absence de la secrétaire. Elle devra se tenir dans la semaine du 6 mai 1979 et un avis sera d'ailleurs affiché à la salle de quilles pour en annoncer la date.

LOISIR

Le 3 avril 1979, se tenait l'assemblée régulière du Service de Loisirs de Portneuf. Tous les administrateurs y étaient présents, sauf MM. Sylvain Forest et Jean Claude Gagnon, retenus par leur travail à l'extérieur.

Il y fut décidé que M. Réal Duchesne, où à défaut, M. Louison Jean, représenterait notre localité à l'assemblée générale annuelle de la Zone 1 pour le Hockey Mineur qui se tenait aux Bergeronnes le 6 avril 1979 et qu'un montant de $20.00 lui serait alloué pour ses frais de déplacement.

Mme Marie Sirois, responsable du concours "La mère de l'année",avisa les membres que tout allait pour le mieux et demanda une réunion spéciale une semaine avant la clôture du concours pour l'organisation de la soirée du 12 mai 1979.

Mlle Jocelyne Tremblay informa les administrateurs que M. Benoit, coordonnateur du module Kino-Québec pour la Côte Nord, lui avait confirmé qu'une subvention de $700.00 avait été accordé pour la fête de l'hiver. Une somme de $25.00 sera donc allouée à M. Roch St Gelais qui a effectué le travail pour la demande de subvention. Il est bien entendu cependant que l'hiver étant terminé, cette fête deviendra une "Fête de l'été" et les activités se dérouleront au mois de juin.

Un permis de boisson sera égale ment demandé pour la soirée du 12 mai prochain.

La prochaine réunion de ce comité doit avoir lieu le 11 mai prochain, à 07.30 hres.

Service de Loisirs,
Portneuf.

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

Tel que nous vous l'avions annoncé précédemment, une campagne de souscription est présentement amorcée...

Ainsi, une demande d'aide financière a été adressée à tous les organismes de notre localité et nous attendons avec anxiété leurs réponses. Nous vous promettons d'ailleurs de vous donner plus de détails sur les sommes ainsi recueillies.

Egalement, une campagne de recrutement d'abonnés se fait pour les différents bureaux régionaux, fonctionnaires, ou simplement gens intéressés à s'abonner.

Toutes les personnes ou commerces intéressés à nous aider pécunièrement sont priés de communiquer avec nous. Il nous fera plaisir d'aller les rencontrer car nous devons l'avouer, actuellement, les dépenses dépassent les gains .

Comité du Journal,
Nouvelles d'ici.

PROGRAMMATION

Suite...

CONCOURS "LA MERE DE L'ANNEE"

Semaine de Mme Denise Guérin

Mardi 24 avril 1979: 08.00 PM — Bingo de cadeaux à l'édifice municipal. Coût: 0.50 la carte ou 3/$1.00

Mercredi 24 avril: 08.00 PM — Parties de cartes et de cribble. Cadeaux aux gagnants - Edifice Municipal. Coût inscription: $1.00

Jeudi 26 avril 1979: 08.00 PM — "Bingo de poulets" à l'édifice municipal. Coût: 0.50 la carte ou 3/$1.00

Vend. 27 avril 1979: 07.30 PM — Bal costumé pour les jeunes. Musique Disco. Edifice Municipal. Coût: $1.00

Samedi 28 avril 1979: 09.00 PM — Soirée pour adultes à l'édifice municipal. Service de bar et Orchestre. Prix d'entrée: $2.00

Dimanche 29 avril: 05.00 PM — Souper au cipâte et aux fêves aux lards. Edifice municipal. Prix: $2.50 adultes et $1.00 enfants.

RESULTATS DES TOURNOIS DE CARTES ET DE CRIBBLE
VENDREDI 6 AVRIL 1979

Le comité de Mme Denise Guerin, candidate au concours "La Mère de l'année" à Portneuf a organisé le 6 avril 1979 un tournoi de cartes et de cribble et les personnes suivantes ont été déclarées gagnantes:

Tournoi de cartes (500)

Catégorie A: Lucile Jean, Carmen Jean

Catégorie B: Marcel Jean, Yves Pilote

Tournoi de cribble:

Catégorie A: Jos. Arthur Jean, Josette Bouchard

Catégorie B: Etienne Jean, Louison Jean

Comme vous pouvez le constater, il y a des familles à Portneuf qui participent à fond dans les activités organisées par les candidates. Peut-être le fait qu'ils aiment bien à l'occasion jouer aux cartes et au cribble n'y est pas étranger.....

Sans parti pris aucun !

Alain Manning.

On distingue trois phrases dans la vie d'un homme:
"Mon Papa est capable de battre ton papa".
"Mais papa, tu ne comprends pas...."
"Mon père le disait..."

AVIS PUBLIC

Les Ateliers Polyvalents de Rivière Portneuf tenait le 6 avril dernier une rencontre publique d'information à l'édifice municipal. Malgré la publicité faite, à peine dix personnes assistaient à cette réunion, dont les responsables et quatre représentants da Conseil Municipal. Le fait qu'une tempête de neige sévissait au dehors n'y est peut-être pas étranger...

Bien des gens, et on a pu s'en rendre compte dans le passé, confondent les Ateliers Polyvalents et la Conserverie Polyvalente qui sont, en fait, deux choses bien distinctes.

Les gens présents ont décidé qu'une autre rencontre publique devrait se tenir dans les prochaines semaines et qu'il serait utile auparavant, par le biais de notre journal local, d'informer davantage la population afin que celle-ci soit mieux préparée à cette réunion.

Il y fut entendu également que l'organisme ne pourrait fonctionner que si les gens veulent s'impliquer et participer.... Il est évident que pour assurer la survie d'un organisme, il faut tout d'abord trouver des personnes disponibles et ayant certaines qualités de leader.

C'est donc un rendez-vous avec tous les citoyens de Portneuf que les Ateliers Polyvalents de Portneuf tiendront à l'edifice municipal mardi le 17 avril 1979.

VENEZ EN GRAND NOMBRE !
ON VOUS ATTEND !

Ateliers Polyvalents
de Rivière Portneuf.

Voici donc pour les gens intéressés un bref résumé de "l'historique du développement communautaire" à Portneuf.

Une fois l'atelier productif d'artisanat "La Tarentule" démarré, un comité provisoire de promotion industrielle fut formé sous l'instigation de René Fortin, chargé de projets à l'emploi de la municipalité de Portneuf et M. Roger Boudreault en fut nommé président.

Ce comité, voulant se donner une existence légale, dut s'incorporer en compagnie à but non lucratif sous le nom d'Ateliers Polyvalents de Rivière Portneuf, étant donné qu'à cette époque, les Comités de Promotion Industrielle n'étaient éligibles à aucune subvention fédérale.

L'assemblée générale de cet organisme eut lieu le 27-04-77et M. Roger Boudreault en était nommé président tandis que M. Zoel Lajoie devenait le vice-président.

Le projet de la Conserverie accordé par le programme PACLE (Programme d'aide à la création locale d'emploi) fut gerée par les Ateliers Polyvalents jusqu'au temps où les responsables du programme suggérèrent le transfert à la compagnie formée par les employés. La Conserverie devenait alors une entreprise auto-gerée. Cela se passait le 11-07-77 et 16-02-78, les ateliers polyvalents transfèraient tous les actifs acquis dans ce projet au m inistère concerné.

Suite....

-en un clin d'oeil-

Le 15 novembre 1977, le comité exécutif démissionnait et ce fut alors M. Sylvain Forest qui fut nommé à la présidence de l'organisme.

Un projet intitulé "Multi-Opération" avait été présenté pour lès Ateliers Polyvalents par M. Roger Boudreault dans le programme "Canada au Travail" et visait à mettre sur pied un parc municipal, à faire la réfection et l'entretien des bâtisses municipales, ainsi qu'à faire en atelier des chaises et des tables pour l'édifice municipal, etc.. Ledit projet étant accepté pour une somme de 85000.00 environ, vu la non-disponibilité des administrateurs pour le mener à terme, il fut alors transferé à la corporation Municipale de Portneuf qui en devint alors le parrain. Ce projet s'est d'ailleurs terminé en novembre 1978.

Depuis, son travail le retenant une partie de la semaine à l'extérieur, le président de l'organisme, M. Sylvain Forest a dût se désister au début de mars 1979.

Comme vous avez pu le constater, les Ateliers Polyvalents de Portneuf ont à date rendu servi à la population de Portneuf et peuvent encore le faire mais il faut, pour ce, évidemment combler les postes vacants.

Lors des tirages organisés par le comité de Mme Jeannine Lavoie, Mme Thérèse Arseneault se gagna une "marquise" faite par Mme Lise Harvey, Mme Marie Tremblay, une poupée confectionnée et donnée par Mme Octave Girard tandis que Mme Robert Légaré gagna un panier de provisions d'une valeur de $52.00 au bingo du 24-03-79.

x x x

Lors du tournoi de ballon-balai qui s'est déroulé à Forestville les 7 et 8 avril derniers, une équipe de Portneuf représentait le comité local des Chevaliers de Colomb. Le capitaine en était M. Hygan Tremblay tandis que l'entraîneur fut M. Cyrille Fortin. Ils ont rencontré l'équipe de Hauterive et ont perdu 5-0 pour ensuite rencontrer les représentants de Port Cartier laquelle partie se termina au compte de 8-0 pour leurs adversaires. Ces deux équipes ayant remporté la victoire lors de ce tournoi, nous devons quand même être fiers de leur participation pourtant bonne, tenant compte de leur peu d'entrainement à ce sport.

x x x

Meilleurs voeux à l'occasion de Pâques à tous nos courageux lecteurs !

x x x

Un groupe de 3e année de l'école Mgr Bouchard a écrit un texte qui a été déclaré gagnant dans sa catégorie: Le groupe est formé de Stéphane Michaud, Nelson Sirois et Gaétan Tremblay. Leur texte était le suivant:

Molus mesure 3 mètres 90'
M Il est bossu, un gros nez picoté,
o Les yeux moqueurs. Il est maigre,
l Des oreilles pointues, les cheveux en brousaille
u Il n'es t pas trop intelligent mais travailleur
s Il vit sur la planète Mosul
Et il a 90 malimos (9 ans).

ON VOUS PARLE DE NOUS......

Le Reflet des Nouvelles d'Ici forment à l'Horizon un nouveau Maillon à la chaîne de notre univers Cotier!

Cette phrase énigmatique correspond pourtant à une réalité bien concrète et fort intéressante. Elle annonce en effet que les différents journaux locaux de la région Tadoussac-Portneuf ont décidé de former une sorte de chaîne coopérative.

Après plusieurs rencontres et s'être aperçus qu'ils avaient de nombreux problèmes communs, les représentants des différents média (journaux) locaux, ont décidé avec l'aide de COMMUNIQUACTION INC., de regrouper certains de leurs efforts, tout en conservant chacun leur originalité.

CINQ MEDIA LOCAUX

Ils sont cinq présentement à oeuvrer sur le territoire:

- Le Maillon à Bergeronnes (depuis 8 ans)
- Le Cotier aux Escoumins (depuis 5 ans)
- L'Horizon à Sacré-Coeur (depuis 4 ans)
- Le Reflet à Tadoussac (depuis 3 ans)
- Nouvelles d'Ici à Portneuf (depuis 2 ans)

Chacun a son passé, ses ancêtres (L'Elite, le Braconnier, le Bon-Désir, L'Eveil Rencontres, etc...), son organisation, ses priorités...

Il faut "rendre à César ce qui est à César" et reconnaître que les Jeunes Chambres locales on été pour beaucoup dans ce mouvement d'information communautaire.

Avec l'existence depuis 3 ans de communiquaction, organisme sous-régional à but non lucratif et voué au développement des communications dans notre secteur; ainsi que les efforts de nombreux particuliers, les journaux locaux ont "repris du poil de la bête"!...

Suffisemment, en tout cas, pour s'apercevoir que malgré leurs différences, ils avaient des tas de choses en commun.

MEDIA "COMMUNAUTAIRES"

D'abord, ils sont tous "Communautaires", dans le sens qu'il n'appartiennent à personne en particulier; fonctionnent comme des organismes à buts non-lucratifs; font appel à la participation de tous; et sont réalisés en presque totalité par des bénévoles.

Plusieurs sont aidés de façon concrètes par des organismes (ou municipalités (prêts de locaux, d'équipements, frais deposte) ou directement par la population (souscription, ventes, abonnements, publicité).

Tous ont en commun de vouloir mieux informer la population sur les évèenements de leur localité, et d'aider à en développer l'originalité.

ECHANGES ET RESPECT

C'est bien pourquoi, dès leurs premières rencontres, les journaux communeutaires ont définitivement choisi de s'entraider pour améliorer la qualité et le contenu de chacun tout en respectant les identités locales.

Conscients de la valeur de chaque média et de sa présence viremplaçable dans son milieu, les représentants des journaux ne veulent pas tomber dans le piège d'un seul média régional qui ne satisferait personne. Ce que ne les empêche pas, non plus, d'être conscients de l'importance régionale dans leurs publications.

C'est d'ailleurs, en plus de certaines politiques communes (achats de matériel, publicités gouvernementales) une de leur première démarche commune: l'échange d'information et la publication de pages communes à caractère régional. Ils ont confié à COMMUNIQUACTION le rôle de soutien technique et de plaque tournante de l'information.

A SUIVRE....

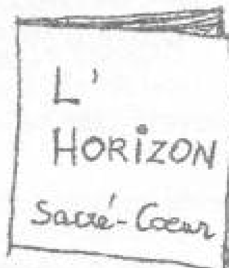
Ces premiers pas en commun s'avèrent pleins de promesses. Et il nous paraît important, ne serait-ce que pour "montrer l'exemple", de tenir toute la population du secteur informée des résultats et développement de cette coopération entre les journaux locaux.

Cet article est donc le premier d'une série que l'on souhaite longue (peut-être pas autant que les Bergers!) et qu'on a bêtement nommée: ON VOUS PARLE DE NOUS.

(Prochain Article: Les Média Locaux vs les politiques du ministères des Communications.)

Communiquation pour
les Média locaux de la Haute
Côte-Nord
(secteur I)











ACTIVITES ET REUNIONS A VENIR:

Mardi 17 avril 1979: Réunion publique d'ateliers Polyvalents.
à 07.00 Edifice Municipal.

Jeudi 19 avril 1979: Soirée de cartes au Club de l'age d'or.
à 07.30

Mardi 24 avril 1979: Début de l'achat des clamps par la Conserverie Polyvalente de Portneuf.

Jeudi 26 avril 1979: Colloque orientation régionale à Forestville.
Centre récréatif.
à 10.00

Vendredi 27 avril 1979: Suite du COOR.
à 09.00

Ont participé à la réalisation de ce numéro:

Personnes à tout faire:
Alain Girard (238-2680)
Alain Manning (238-2190)
Denise (238-2686)

Collaborateurs
Roger Boudreault
Jocelyne Tremblay

Aide physique d'organisme:
Communiqu'Action

Gagnant du tirage du fauteuil au Club de l'age d'or
Billet 3640, billet blanc.

NOUVELLES D'ici

Journal Communautaire
de Portneuf
Vol. 2, no 5
Vendredi 11 mai 1979



LA SOCIETE FUNERAIRE VOUS INFORME

Pour faire un peu l'historique de la société funéraire de Portneuf, disons d'abord qu'elle existe depuis 16 ans. Cette société a été mise sur pied dans le but de diminuer les frais encourus suite à un décès. Actuellement, plus de 90% de la population fait partie de la société, signe évident de l'intérêt que les gens y portent.

Le conseil exécutif de la société est composé d'un président, Mr Omer Hovington; d'une secrétaire, Mme Lauréanne Jean, et de 5 directeurs Mmes Aline Pelletier, Geralda Murray, et Mr Laurent Jean, Louis Emond, Jean Louis Mich

Pour être membre, il faut s'acquitter d'un droit d'entrée fixé à 5.00 dollars pour les adultes et à 2.00 dollars par enfant. Notez que ce service est réservé aux résidents de Portneuf seulement.

La cotisation annuelle est de 10.00 dollars par famille incluant le père, la mère et les enfants de moins de 18 ans. Enfin, les personnes peuvent bénéficier d'un tarif réduit, soit $5.00. Ces montants sont payables aux directeurs ci-nommés ou à la secrétaire.

Voici maintenant la procédure à suivre en cas de décès D'abord, il faut communiquer avec Mr Omer Hovington au numéro suivant:tel. 238-2856. Celui-ci s'occupera de contacter la maison Banville,le poste C.J.B.R. pour les avis de décès (si désiré), les services de la garde paroissiale et le creusage de la fosse. Quand à l'heure du service, il s'agira d'en discuter avec le curé au presbytère.

Tout ce qui concerne la comptabilité relève des fonctions de la secrétaire, Mme Laurianne Jean.

Précisons que les frais funéraires incluant les services suivants: Achat d'un cercueil (à votre choix)

----L'embaumement----

----Le service religieux----

----La location de la salle----

----La location de la salle pour l'exposition du corps----

----La garde paroissale (si désiré)----

----Frais de téléphone----

----Creusage de la fosse(si désiré)----

Le transport en ambulance n'est pas compris dans l'éventail des services que nous offrons. Toutefois, mentionnons qu'un tel service est sans frais dans le district de Hauterive-Portneuf.

Quels sont les avantages de faire partie de la société funéraire? Vous avez l'avantage de payer un cercueil au prix coûtant plus 20% d'administration, ce qui peut vous revenir de $275.00 à $600.00 (suivant votre choix) et la société peut vous allouer un crédit de $375.00 sur le total des frais funéraires.

Si l'on considère que dans toute entreprise funéraire il en coûte en moyenne de $1.100.00 à $2,000.00 pour des funérailles; il est évident que notre société offre à sa population un avantage certain.

Des projets sont actuellement en marche en vue d'aménager un local (au sous-sol du salon) pour garder les corps ici plutôt que de les envoyer à Forestville ou Hauterive comme cela se fait présentement. D'autre part, un local sera aménagé à même la bâtisse du salon pour faire du café.

Nous espérons que ces quelques informations vous serons utiles et nous vous invitons à communiquer avec nous pour de plus amples renseignements

Le conseil exécutif
Société funéraire dePortneuf.

PETITES NOUVELLES COURTES
DU MUNICIPAL

La ville de Hauterive a demandé une lettre d'appui à toutes les municipalités du secteur pour la tenue des jeux d'été du Québec en 1981. Le tout constituerait un apport intéressant car cela représente plus de 5000 personnes durant plus de dix jours. La corp.mun. de Portneuf a acquiessé à cette demande.

La réunion annuelle des maires de toute la Côte Nord se tiendra à Forestville le 10 juin prochain.

Une fois la rénovation à l'édifice municipal effectuée, tous les barillets et serrures des portes d'entrée auront été changés et ce, afin d'effectuer un meilleur contrôle des clefs.

En ce qui concerne l'assainissement des berges, une lettre sera envoyée prochainement à tous les gens demeurant sur le coté de la berge, tout le long du village, pour avoir leur assentiment sur ce projet. Les gens concernés devront signer cette formule afin de permettre à la municipalité de continuer le travail déjà amorcé.

Un projet de ferme communautaire germe depuis un bon laps de temps chez les édiles municipaux. Un professionnel du bureau régional du Ministère de l'Agriculture d'Alma pourrait même préparer un dossier préliminaire si le tout est jugé ooportun. Une lettre du Ministre Jean Garon a d'ailleurs été recue accusant réception de la demande de ferme communautaire.

La corporation Municipale fera sous peu l'acquisition de deux masques à fumée car elle n'en possédait aucun actuellement.

PETITES NOUVELLES COURTES
DU REGIONAL

La Direction régionale du Ministère du Tourisme Chasse et Pêche désire informer la population qu'en 1979, un effort soutenu et constant sera apporté pour contrer le braconnage des ressources biologiques du Québec, spécialement du "saumon".
Les stratégies de protection ont été modifi[ées] et des techniques nouvelles seront employée[s]. La surveillance s'effectuera 24 heures par jour et des postes de contrôle seront en activité continuellement.
Les pêcheurs commerciaux, les commercants et les restaurateurs seront visités fréquem[ment]. Il est absolument interdit d'acheter ou de vendre tout saumon capturé à la ligne ou par tout moyen illégal.

Le Conseil Régional de Loisirs, région Côte Nord, déposera sous peu une demande de subvention de l'ordre de $97,002.00 auprès de la Société des Jeux du Québec pour l'année financière 1979/80. Il s'agirait en fait d'une augmentation de 54% du budget de l'année précédente. Cet argent est demandé dans le but de favoriser davantage la participation des athlètes et de consolider l'organisation des Jeux du Québec dans la région.

NOUVEAUX REGLEMENTS DE L'HOPITAL ST ALEXANDRE DES ESCOUMINS

1-Visites autorisées tous les jours de la semaine entre 14.00 et 20.30 hres,sauf en pédiatrie ou les visiteurs devront quitter à 19.00 hres.
2-Visiteurs de 12 ans et moins ne sont adm[is] que le dimanche après-midi.
3-Limite de 2 visiteurs par patient.
4-Fumage interdit dans les chambres.
5-Boissons alcooliques interdit également.
6-Une visite peut être interdite par le médecin traitant pour assurer la protect[ion] du patient et des visiteurs. LE tout ser[a] signifié par le directeur général, l'age[nt] de sécurité ou l'infirmière responsable.

ATELIERS SOCIO-CULTURELS.

Dans le cadre du programme d'ateliers socio-culturels du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, le Comité Culturel local, de concert avec la corporation municipale, s'organise pour présenter un projet qui permettrait à la population du village, de participer à différents ateliers socio-culturels.

Ayant pris l'optique de prendre le poulx de la population, avant de terminer la rédaction du projet, on vous demande donc de nous dire quels seraient pour vous les ateliers les plus possibles de vous intéresser.

A date, ceux que nous avons retenus et sur lesquels nous aimerions aussi avoir vos commentaires, sont:

Celui d'un Coin des Petits, agés entre 2 et 6 ans.
Atelier audio-visuel (Montage de diapositives sur un ou différents sujets).
Initiation à la sérigraphie (Diff.techniques d'impressions).

Les conditions pour qu'un atelier soit possible:
-Un minimum de 15 participants.
-Un atelier qui ne demande pas un équipement dispendieux.
-Aucun sujet ou cours déjà donnés par le SEA (Service d'Education aux adultes) ou les ateliers socio-culturels déjà passés (Ex.; peinture, batik, Vidéo, etc...).

Si cela vous intéresse, donnez vos noms et vos suggestions d'ateliers, en appelant Thérèse au no 238-2153, d'ici dimanche 13 mai 1979.

Salut !

Comité Culturel de Portneuf.

NOUVELLES EN BREF

Le frère de Mme Marie-Jeanne Dubé et Mme Marie-Anne Dubé, soit M. Raoul Tremblay, d'Hauterive, est décédé le 10 mai 1979, lors d'une excursion en forêt. Sincères Condoléances à la famille éprouvée.

x x x

Si cette édition du journal vous est parvenue avec un peu de retard, c'est tout simplement dû au manque de temps de la part des bénévoles qui en font partie.

x x x

Du 18 au 27 mai 1979, se déroulera à la Pointe à Michel, le festival annuel du Caplan. Les organisateurs désirent même prévoir des journées où les populations des villages environnants seront à l'honneur. Ainsi, les localités d'Escoumins et de Portneuf seront particulièrement soulignées lors de la journée du 25 mai 1979.

x x x

Réunion fructueuse au Cercle des Fermières

Trente-deux membres assistaient le 9 mai 1979, à la dernière réunion régulière du cercle de fermières local et c'est Mme Lorraine Jean qui se mérita le prix de présence.

La campagne de souscription pour la semaine du cancer atteignit la jolie somme de $317.00 et cela grâce au dynamisme de 7 bénévoles qui s'étaient portées volontaires, soit Mmes Jeannette Gagnon, Cécile Jean, Marie-Anne Lavoie, Réjeanne Lavoie, Yvonnette Michaud, Aline Pelletier et Bérengère Soucy.

Suite à des plaintes, ainsi qu'aux problèmes occasionnés par la présence d'enfants des membres dans le local ainsi que certains dommages causés à l'équipement du cercle, après une longue discussion, il y fut décidé que dorénavant, les enfants âgés de moins de 13 ans ne seraient plus admis au local. Cependant, ceux âgés de plus de 13 ans seront acceptés à la condition qu'ils viennent aider un membre. Il y fut d'ailleurs précisé que ce ne sont pas tous les enfants visiteurs qui ont causé des dommages mais afin d'éviter à l'avenir tout problème, l'on dût pour ce, pénaliser certains, comme dans toute décision drastique.

Il y fut également décidé qu'à partir de maintenant, la part des profits du bingo du dimanche revenant auparavant au club de moto-neige Elite, serait destiné au club Colombien.

Il y fut aussi précisé que la fédération des cercles des fermières demande à ce que tous les comités de chaque cercle fournisse un rapport à chaque assemblée.

La fédération Côte-Nord est présentement constituée de 32 cercles s'échelonnant de Baie Ste-Catherine à Baie Johan Beetz. Il est question actuellement que ce long territoire vienne à être subdivisé en deux fédérations.

Comme à chaque année, le cercle se désigna une "artisane de l'année", soit Mme Laurette Larose. Par la suite, au congrès, un nom pour l'artisane de l'année pour la région sera pigé au hasard parmi tous les noms fournis par les cercles. Cette personne se méritera alors un trophée et le remboursement de son transport pour aller à Hâvre St-Pierre où se déroulera cette année ledit congrès.

Les cotisations de membre devaient augmenter cette année de $5.00 à $8.00 vu que la fédération a augmenté le coût d'affiliation à $6.50 par membre. Après discussion, il fut décidé à l'unanimité que pour cette année, vu les profits réalisés au bingo, la cotisation demeurerait encore à $5.00. Les membres sont cependant invités à payer ce montant d'ici le 30 juin prochain, car tel que stipulé dans les règlements, elles ne pourront utiliser les métiers à tisser cet été et devront comme tout nouveau membre qui adhérera à l'association à l'automne, attendre trois mois avant de pouvoir avoir les mêmes avantages que les autres membres. (ex.: tissage sur métier).

L'achat d'une balayeuse électrique usagée, suite à la demande de plusieurs membres, également fort discuté. L'opinion des membres était partagé, le sujet fut donc remis à la prochaine réunion où une décision pourra alors être prise, les prix étant alors connus.

Les élections pour les postes de présidente, directrice et bibliothécaire auront lieu le 1 juin 1979 à [illegible] PM. Les membres désirant présenter des personnes à ces postes sont priées de s'adresser d'ici le 1 juin 79, à la résidence de Mme Lorraine Jean [illegible], tél. [illegible]. Il est à noter cependant que seuls les membres ayant assisté à 2 réunions durant l'année pourront voter et ce, selon les règlements du cercle.

Le bingo du [illegible] mai 1979 a rapporté la somme de [illegible] grâce aux membres et à leurs amis, lesquels se sont montrés fort généreux.

Tant qu'au congrès régional de Havre St-Pierre, un autobus a été réservé pour les cercles de Ste-Thérèse de Colombier aux Escoumins et il en coûtera $20.00 à chaque participante pour le trajet. Le départ se fera mercredi [illegible] juin et le retour dans la nuit du [illegible] juin 1979. Les inscriptions pour ce voyage doivent être faites avant le [illegible] mai 1979. Le coût pour les congressistes est de [illegible] tandis que les observateurs devront débourser la somme de [illegible].

Mme Jeannette Gagnon fut désignée pour représenter notre cercle à ce congrès.

Pour terminer, chaque membre est invité à assister aux élections le 1 juin prochain et à l'exposition locale, le 5 juin 1979.

"Marie Pendues" (genre de galette)

Utiliser une pâte à tarte. Roulez de l'épaisseur ordinaire. Coupez en carrés de 4x4 pouces. Dans chaque carré, faites 3 petites incisions en arrêtant à 3/4 de pouce du bord de la galette.

Cuisson:

Faites fondre du saindoux dans un poêlon de 1/4 de pouce d'épaisseur. Lorsqu'il est très chaud, jeter les Marie Pendues dans cette graisse, laisser rôtir et retourner pour l'autre côté. Cela lèvera et sera jaune comme des galettes dorées.

Ingrédients:

Pâte à tarte: quantité de base:

1 tasse de farine
1 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
1/4 de tasse de saindoux
1/3 de tasse de lait

Cuire à 400°

Recette dédiée, avec toute notre amitié, à l'organisation du concours de la mère de l'année.

Chers(es) amis(es)

L'échéance du 22 mai approche et j'aimerais solliciter de nouveau votre appui pour un renouvellement de mon mandat à titre de député fédéral.

Les principes à la base de mon action depuis cinq ans ont toujours été ma présence dans le comté et la meilleure représentation possible de nos intérêts sur la scène nationale. Je continuerai à servir avec passion tous mes concitoyens.

J'espère que nous nous reverrons tous au jour de la victoire.

Charles

SUBVENTIONS FEDERALES OBTENUES À STE-ANNE-DE-PORTNEUF PAR CHARLES LAPOINTE

SCHL: /Rénovation des maisons 1978)			$ 30,165.00
CREATION D'EMPLOI:	La Tarentule,Genèse	$74,100.00	
	Impact 3ème Age	24,246.00	
	ETE '' 77	4,860.00	
	Corporation municip.	20,400.00	
	St-Anne-de Portneuf	20,100.00	
		$143,707.00	$ 143,707.00
CONSERVERIE DE PORTNEUF:	PACLE	$425,000.00	
	Can. au Travail	83,026.00	
		$508,026.00	$ 508,026.00
CLUB NAUTIQUE:	Can. au Travail	$ 60,736.00	
	Environnement Can.	$ 17,486.15	
		$ 78,222.15	$ 78,222.15
NOUVEAU HORIZON:			$ 11,459.00
SECRETARIAT D'ETAT:	(Année de la Femme)	$ 4,000.00	
	(Voyage des jeunes)	$ 3,800.00	
		$ 7,800.00	$ 7,800.00
		TOTAL:	$ 779,379.15

PROJETS REGIONAUX (TADOUSSAC-POINTE-LEBEL) $ 962,411.00

LE 22 MAI

PARLE FORT STE-ANNE-DE-PORTNEUF

VOTE LIBERAL

VOTE CHARLES LAPOINTE

Publié par:

Autorisé par Mme Lise Dufour, agent officiel de Charles Lapointe.

Dames de Ste Anne

Saviez-vous qu'il y a à Portneuf une association qui existe depuis 40 ans et dont la plupart des gens ne connaissent pas tellement.

Il s'agit en fait des"Dames de Ste Anne", dont le comité executif actuel.est formé de:

Présidente : Mme Ivan Guy
Vice Présidente : Mme Marie Tremblay
Secrétaire : Mme Rolande Tremblay

La prèmière présidente de ce groupe été Mme Oscar Desmeules en 1945 et lors du départ de cette dernière, celle-ci à été remplacée par Mme Guy qui voit aux destinées de ce mouvement depuis le 14 janvier 1975.

D'après Mme Guy, les premières personnes à adhérer avecleur groupe à cette association en 1945 furent Mme Germina Emond, Mme Célus Emond, Mme Osaline Tremblay Mme Berthe Michaud, Mme Adée Emond, Mme Charles Imbeault, Mme Marie Louise Marte Mme Honoré Emond, etc.

Actuellement, 72 personnes sont membres et la cotisation annuelle de $1.00 sera renouvelable en juin prochain. Si des personnes désirent adhérer à ce groupe, elles n'ont qu'à téléphoner `a la présidente(238-2068) ou à la secrétaireau numéro 238-2732.

A moins de changement imprévu, un voyage -pélérinage sera organisé cette année dans la semaine du 20 au 26 juillet à Ste Anne de Beaupré. Les personnes intéressés à y participer, qu'elles soint membres ou non sont priés de communiquer avec les responsables, Mme Guy ou Mme Tremblay, afin de donner leur nom car il faut atteindre une quantité minimum de 40 personnes pour pouvoir l'organiser. Un montant d'environ $15.00 sera chargé pour le transport à chaque participant. Le trajet aller-retour se fera dans une même journée.

L,activité principale de cette association est sans contredit le pélérinage annuel, que ce soit aux Ilets Jérémie ou à Ste Anne de Beaupré, l'organisation de la messe du 26 juillet à Portneuf,(ex.:l'achat d'une couronne de fleurs comme

suite...

l'an dernier).

Avis donc aux intéressés pour le pélérinage de juillet prochain.

Remerciements

J'aimerais remercier toute la population pour avoir participé au concours de la "Mère de l'année". Si c'est un succès, c'est grâce àvotre persévérence et votre générosité;

Merci encore!

Mme Marie Sirois
Responsable du concours.

ASSOCIATION CHASSE ET PECHE

L'Association Chasse et Pêche de Ste-Anne de Portneuf est à préparer une évaluation de l'utilisation de la voie forestière longeant la Rivière Portneuf, afin de déterminer le pourcentage de fréquence de cette voie d'accès en forêt et à ses ressources. Pour se faire, nous avons besoin que chaque utilisateur dans son intérêt, réponde franchement au présent questionnaire.

La présente recherche a pour but de prouver aux autorités concernées le haut pourcentage d'utilisation du chemin forestier et qu'il n'y a pas de responsable attitré si ce n'est de la bonne volonté de L'Association Chasse et Pêche et des clubs commerciaux qui donnent leur appui pour un entretien sommaire de cette voie d'accès principale en forêt. A courte échéance, ce chemin est appelé à ne plus être carossable. Il est bien évident que l'Association Chasse et Pêche et les clubs commerciaux ne pourront suffire au financement pour des réparations obligatoires qui deviennent évidentes (Côte à Thomas, Pont des Ours,...). Il ne faut plus compter sur la participation de la Consol - Bathurst qu'a quitté notre région et qui n'investit plus aucun dollar depuis quelques années. Il en est de même du gouvernement provincial qui a évalué sa participation en voirie forestière pour la province à plus de quatre-vingts millions.

Présentement, dans le cadre des ZEC (Forestville), on exige quatre dollars de droit de passage ou vingt dollars pour une carte de service avec barrières sur les lieux. Pour nous, le secteur envisagé comme ZEC ne peut être accordé étant la seule bande de

...2/

terrain qui peut être accessible sans obligation et aucune contrainte.

Dans notre évaluation de l'utilisation de la voie forestière, nous sommes en mesure de calculer le pourcentage de fréquence par les clubs commerciaux. Il en est de même dans le domaine du trappage. Toutefois, celui de la population et des autres utilisateurs ne peut être évalué que grâce au questionnaire que nous avons inclus. Notre recherche a pour but de prouver que l'existence de ce chemin forestier est obligatoire pour la population en général (pêche, chasse, camping, fruits sauvages, villégiature...). Nous voulons amener le gouvernement à reviser sa position vis-à-vis cette bande de terrain qui a un contexte particulier et qui est accessible par tout individu. Avec la participation des clubs commerciaux, de l'Association Chasse et Pêche et celle de la population, le gouvernement devra fournir une participation égale à celle de ses utilisateurs qui sont non-compris dans l'entretien du chemin présentement.

ASSOCIATION CHASSE ET PECHE
Ste-Anne de Portneuf
Case Postale 175
Riv. Portneuf, Sag.

NOUVELLES D'ici

Journal Communautaire
de Portneuf
Vol.2, No 6
Vendredi 1 Juin 1979



sommaire

Ont participé activement à la réalisation de ce numéro:

Alain G.
Alain M.
Denise
Géralda
Henriette
Jocelyn
Nicole
Roger
Thérèse
C.L.S.C.

Pour toute information, annonces d'activités ou abonnements; vous adresser à:
Journal "Nouvelles d'ici",
C.P. 40, Rivière Portneuf,
Saguenay GOT 1PO
Numéros tel. des différents responsables:
Denise (238-2686)
Alain M. (238-2190)

Enfin, ça y est ...

Le Point sur la Première Page

Comme vous pouvez le constater, on reprend nos "bonnes vieilles habitudes" que trop souvent, le temps nous avait empêché de continuer...

Ainsi, dans la présente édition, on vous paie le luxe de vous expliquer brièvement la signification de notre page frontipice.

Après avoir passé en revue les différents sujets qui ont touché toute la population au cours de la dernière quinzaine, notre comité a pensé que ce qui caractérisait chacun le plus actuellement, c'était en fait les activités du PRINTEMPS: les déménagements, le grand-ménage, les rénovations, les réparations, etc... enfin, tout ce qui souvent signifie "améliorations".

Egalement, par la même occasion, nous tenons à souligner la venue d'un nouveau collaborateur au sein de l'équipe. Il s'agit, vous l'avez déjà deviné, de Jocelyn Morneau, bien connu dans notre secteur, pour son coup de pinceau ! Comme on a pu le constater, il se débrouille aussi bien au crayon. Ca nous donne presque des envies d'en abuser.... pour le journal, naturellement. Espérons toutefois qu'il n'aura pas peur de nos réactions et qu'il restera longtemps au sein de notre équipe.

Nous espérons encore que d'autres gens viendront bientôt se greffer à nous. Y -a-t-il parmi vous des poètes en herbe, des caricaturistes, ou tout simplement des gens désireux de s'exprimer sur un sujet intéressant la majorité de la population? Venez... il y a place pour vous au sein de l'équipe sans discrimination de seze, d'âge ou de race.

Enfin, ce n'est pas le journal d'un tel ou d'une telle mais bien le JOURNAL DE PORTNEUF ou en d'autres mots, VOTRE JOURNAL.

NOTRE OPINION

La soirée du 12 mai dernier s'avéra pour plusieurs concitoyens fertile en émotions. Effectivement, c'est ce soir-là qu'un auditoire estimé à environ 300 personnes attendait avec anxiété le moment où leur serait dévoilé le nom de l'heureuse élue au titre de "Mère de l'année".

C'est aussi avec une joie mal dissimulée que la candidate,ayant atteint le plus haut montant d'argent, apprit qu'elle devenait la gagnante de ce fameux concours.

Il s'agissait en fait de Mme Jeannine LAVOIE qui, après plusieurs semaines de fébriles activités, apprenait qu'elle remportait la victoire ayant amassé la somme de $5500.00, ce qui est assez considérable si l'on pense au peu d'argent qui circule actuellement dans le secteur.

Fatiguée mais heureuse, Mme Lavoie fut alors couronnée, recut une magnifique gerbe de fleurs et un cadeau approprié. Les deux autres candidates, Mme Line Bolduc et Mme Denise Guérin, qui avaient respectivement amassé les sommes de $1433.83 et de $1357.75, recurent elles aussi un souvenir du comité organisateur.

La réussite de ce concours fut vraiment stupéfiante car lors du déroulement des activités, vu de l'extérieur, les gens n'auraient jamais crû possible d'accumuler autant de profits en une époque où le chômage est aussi chronique. Il est important quand même de souligner que si le tout s'est avéré un succès au point de vue pécunier, c'est dû en grande partie au dynamisme des comités qui ont épaulé chaque candidate et la moindre des choses que l'on puisse faire, c'est de les féliciter pour l'énorme boulot qu'ils ont accompli et les assurer qu'ils ont ainsi donné un fier coup de main aux loisirs de Portneuf.

Cependant, bien des lacunes ont été constatées tout au long de ces activités et il serait souhaitable, voire même indispensable, que maintenant que le tout est terminé, une rencontre soit fixée regroupant tous les intervenants de ce concours, que ce soit la responsable de l'organisation, les candidates, les représentants des comités, sans oublier le service de Loisirs, lequel parrainait cet évènement, afin de faire le bilan de cette expérience et d'établir autant les points négatifs que positifs, d'en faire un rapport écrit ensuite afin d'éviter que toujours, d'année en année, les mêmes erreurs ne se reproduisent. Une erreur qui se produit une année est un "incident de parcours", comme on se plaît à le dire mais quand elle revient régulièrement, alors là, cela devient une gaffe monumentale et le tout prête à de sérieuses questions....

Après avoir étudié toute l'énergie déployée par ce groupe de bénévoles, même en tenant compte que les candidates recevaient 10% du montant qu'elles avaient accumulé, nous croyons qu'il aurait été logique de souligner davantage le travail ardu de ces gens, allant même jusqu'à planifier une "petite rencontre sociale" qui pourrait suivre la rencontre-bilan de ce concours, ce qui revaloriserait chaque personne impliquée et permettrait même de mettre fin à certaines animosités.

Suite....

Egalement, vu l'énorme somme de travail fournie, chaque candidate aurait dû davantage être mise à l'honneur, recevant chacune plus de présents, étant invitée à prononcer un petit mot de circonstances, ouvrant la danse au bras de son escorte, etc... enfin mille et un détails qui font TOUTE LA DIFFERENCE !...

Cela ne représente en fait pas tellement de déboursés pour le comité mais représente cependant beaucoup pour les bénévoles... qui n'ont pas ménagé temps et argent pour le succès de cette initiative. Il est même évident que les candidates ou la responsable auraient préféré recevoir moins d'argent mais plus d'attentions et de pensées délicates.

Sûrement qu'après la lecture de cet article, bien des gens se sentiront concernés... Nous tenons simplement à préciser qu'aucune personne en particulier n'y est visée mais bien l'organisation en général. L'initiative est excellente; ce sont seulement les moyens employés qui gagneraient à être modifiés, ou plutôt améliorés.

Il est à souhaiter que nos suggestions soient jugées assez pertinentes pour être notées.

Comité du Journal.

MERCI . . .

Gens de Portneuf,

Déjà, deux semaines se sont écoulées depuis la fin du concours de la Mère de l'annee et je ne saurais passer sous silence l'excellente collaboration que j'ai recu de la majorité des gens. Je désire donc remercier chacun pour leur apport et tient à préciser que c'est grâce à eux que le tout fut une réussite.

Outre les jeunes qui ont participé d'une facon extraordinaire, je m'en voudrais de ne point souligner la coopération de nos marchands, l'aide de M me Louise Coté et Mlle Isabelle Gagnon, respectivement coiffeuse et esthéticienne pour la soirée de couronnement, sans oublier M. Roger Emond, des Distributions Nordiques, la Caisse Populaire de Portneuf qui donna un cadeau à chaque candidate, et enfin, la Garde Paroissiale, pour le beau travail accompli durant ces sept semaines d'intenses activités. Le journal local nous fut également d'une grande aide nous permettant entre autre de publiciser sans aucun frais nos activités. Sans tous ces gens, le succès n'aurait pas été aussi grand.

En mon nom personnel, et au nom du comité, je désire remercier toute la population pour l'encouragement et le support qu'ils nous ont apporté.

Mme Marie Sirois,
Responsable du concours.

à propos de...

L'un des évènements les plus importants de la semaine dernière est, sans conteste, les élections fédérales. Donc, pour l'information de nos lecteurs, qui n'auraient pas eu le temps d'écouter ou de lire les médias qui ont traité du sujet, en voici donc les principaux résultats:

	LIBERAL	P.C.	N.P.D.	C.S.	P.RHINO
(Voix)					
PORTNEUF	227	73		189	3
CHARLEVOIX	18031	4774		7999	613
(Elus)					
QUEBEC	67	2		6	
CANADA	114	136	26	6	

Elus: Députés élus dans leurs comtés.
Voix: Nombre de voix recueuillies par chaque candidat.

Des concours en vue de découvrir le "plus beau jeune homme" et "la plus belle jeune fille eurent récemment lieu à Portneuf dans les activités organisées par les comités des candidates au titre de "Mère de l'année", soit ceux de Jeannine et de Denise.

Le concours mis sur pied par Mme Jeannine Lavoie remporta la jolie somme de $2519.00 et les gagnants furent:

Line Deschènes ($1010.00)
Mario Simoneau ($341.00)

Tant qu'au concours organisé par Mme Denise Guérin, ce fut Dave Barrette et Shirley Kennedy qui en furent les heureux élus.

Félicitations à chacun pour le travail accompli.



OPINION DU LECTEUR

Après deux longs mois d'un travail qui a demandé une large part de sacrifices, tout le monde en conviendra, nous étions rendus, le 12 mai, à la dernière minute où la gagnante, soit la maman de l'année qui avait amassé le plus fort montant d'argent pour les loisirs des jeunes, serait couronnée "La Maman de l'Année".

Les circonstances et, j'ajouterai aussi, un manque de planification d'un programme défini ont voulu que mon tribut apporté à la caisse soit plus modeste que celui de la gagnante. Mais, si modeste soit-il, nous savons qu'il sera le bienvenue chez nos jeunes.

Mes aides et moi-même avions à coeur l'avenir des jeunes. Nous avons accepté avec joie la mission qu'on a bien voulu nous confier. Et je n'ai pas de plus pressant devoir que de remercier très cordialement ceux et celles qui m'ont apporté leur précieux concours. Ils et elles sont d'autant plus méritoires que c'était là un travail tout à fait bénévole.

Je m'en voudrais de ne pas souligner tous mes généreux donateurs de cadeaux. Sans leur quote part, le succès eut été moindre.

Et, aujourd'hui, même si je n'ai pas été la gagnante, je suis très heureuse, parce que je suis consciente d'avoir fair mon devoir de maman, en travaillant pour d'autres jeunes.

Je félicite l'heureuse élue, elle a raison d'être fière de son nouveau titre.

Il ne m'appartient pas de donner les montants amassés. D'autres plus qualifiés que moi le feront sans doute, mais qu'il me soit permis de dire à la population que les organisateurs sont tous très heureux et épatés des résultats. Tous ensemble nous remercions nos bonnes gens de Sainte Anne de Portneuf et d'ailleurs. Leur esprit de civisme bien compris permettra à nos jeunes d'avoir des loisirs sains et formateurs.

Je suis assuré que tous nos jeunes se souviendront longtemps de leurs ainés. Ces jeune se joignent à nous pour un autre gros merci.

Lyne Emond Bol[illegible]c.



CORPORATION MUNICIPALE

C'est le 4 mai dernier qui se tenait la dernière assemblée régulière de la corporation Municipale de Portneuf.

Il y fut décidé que M. Louis Emond, homme d'entretien à l'emploi de la corporation, soit délégué à la conférence régionale donnée par l'association québécoise des techniques de l'eau, à Baie comeau, le 19 mai 1979. Les buts de cette conférence sont principalement d'améliorer les méthodes de construction, d'entretien et d'opération des systèmes d'aquéduc et d'égoût.

Suite à la demande de cinq citoyens pour qu'un tuyau sanitaire soit posé entre les propriétés de MM. Fernand Emond et Rosaire Girard, soit une distance d'environ 475 pieds, lequel tuyau serait relié au réseau existant, il y fut proposé qu'avant de prendre une décision, un estimé des coûts en soit fait et qu'une permission soit obtenue du Ministère de l'environnement.

En ce qui concerne la bâtisse appartenant auparavant à la compagnie Consolitated Bathurst, il y fut décidé que la soumission la plus élevée serait retenue et ce fut celle de M. Charles Girard, au montant de $500.00, qui fut effectivement choisie. Deux autres soumissions avaient été présentées, l'une au montant de $420.00 par M. Georges-Henri Létourneau et , une autre de $100.00 par M. Léonard Simoneau.

Tant qu'au plan d'urgence municipal, MM. Gontran Tremblay et Lionel Proteau furent nommés coordonnateur et coordonnateur adjoint de l'organisation des mesures d'urgence de la municipalité et les personnes suivantes furent nommées pour les services ci-après mentionnés:

Communication: Jean-Maurice Tremblay (Directeur)
Incendies: Maurice Lepage (Responsable)
Information: Rodrigue Dufour (Directeur)
Main d'oeuvre: Mme Louise Bouchard (Responsable)
Radio-protection: M. Fernand Emond (Responsable)
Ravitaillement: M. Laurent Jean (Directeur)
Santé: Mme Clarisse Miller-Gagnon (Directeur)
Sauvetage: M. Fernand Coté (Directeur)
Services Sociaux: M. Rock St Gelais (Directeur)
Services Techniques: M. Louis Emond (Directeur)
Transport: M. Cyrille Fortin (Directeur)

Suite à la demande de tuyaux et de réservoir du Club Nautique de Portneuf, lequel tuyau aurait été acheté antérieurement pour le terrain de camping tandis que le réservoir appartenait avant à la compagnie Consolitated Bathurst, il y fut décidé que le premier item leur soit donné mais qu'en ce qui concerne le réservoir, celui-ci soit vendu à M. Léonard Simoneau, lequel avait soumissionné pour une somme de $100.00.

La prochaine réunion régulière de la corporation aura lieu le 1 juin prochain à 07.30 hres .

L'ECOLE MONSEIGNEUR BOUCHARD PARTICIPE A UN ECHANGE AVEC L'ONTARIO

Le 6 mai dernier trente-trois (33) étudiants de sixième année quittaient Portneuf pour un voyage d'une semaine qui les menaient à Oakville - Ontario. Ce voyage qui s'inscrit dans le programme d'échanges bilingues du gouvernement fédéral a permis à nos jeunes de séjourner dans des familles d'Oakville et d'expérimenter les coutumes des habitants de cette ville.

La réception et l'organisation du séjour en Ontario fut très goûtées. Nos étudiants ont participé à de nombreuses activités dont les suivantes:

a) Séjour dans une classe anglophone
b) Compétition sportive
c) Visite de Niagara Falls
d) Visite à Mariniland
e) Visite de la Tour du C.N.
f) Visite du musée de sciences
g) Banquet offert par les organisateurs

Lors du trajet de l'allée et du retour les visites suivantes furent effectuées:

a) Chute Montmorency
b) Parlement Ottawa
c) Coucher à l'ancienne d'Ottawa
d) Visite de la Place des Arts Montréal
e) Trajet en métro Montréal
f) Visite extérieure des installations Olympique
g) Visite du vieux Québec

De l'avis des organisateurs, ce voyage fut un très grand succès et le comportement de nos étudiants fut le sujet de plusieurs félicitations partout ou nous allions. Il est important de souligner que l'étudiant qui a dépensé le plus pendant ce voyage a déboursé $50.00 de sa poche et celui qui a dépensé le moins en a payé $18.00. Cela prouve qu'en profitant des programmes offerts et en surveillant étroitement ses dépenses il est possible de voyager sans que les parents aient à se vider les poches.

La deuxième partie de ce voyage se complètera les 30 mai - 1 er et 2 juin 1979 alors que trente-quatre (34) étudiants d'Oakville seront en visite chez-nous. Nous espérons leur offrir un programme d'activités intéressantes et nous souhaitons que leur séjour parmi nous sera une réussite.

Roger Boudreau, principal.



POUR UN RETOUR AUX SOURCES

Depuis un mois et quelques semaines, le printemps est revenu et avec lui les pissenlits, le mal de dents et d'oreilles et tout ce qui va avec.

Question de récupérer un peu, pourquoi ne pas se faire, un bon petit vin de pissenlit, à la manière de nos grands-mères?

Ainsi, le printemps prochain, vous pourrez trinquer à la santé du printemps!

Vin de Pissenlit

3 pintes de fleurs de pissenlits
1 gallon d'eau bouillante
4 lbs de sucre
1 paquet de levure
1 poignée de raisins
3 citrons tranchés
3 oranges tranchés

Pour avoir la bonne quantité de fleurs, peser, fouler pour que la pinte en contienne le plus possible. Jeter dessus 1 gallon d'eau bouillante. Laisser tremper 24 heures et couler.

A ce liquide, ajouter 4 lbs de sucre, citrons et oranges tranchés, la levure dissoute dans ½ tasse d'eau tiède et le raisin. Bien brasser. Cette fermentation dure entre 10 et 15 jours à température de la maison. Après ce temps, siphonner ou couler. Embouteiller.

N.B.: Bon après un an, fait une boisson limpide, d'un beau jaune clair.

Nos ancêtres avaient le doigté pour déceler la plante qui fallait pour résoudre leur mal. Vivant très près de la nature, ils la connaissaient comme le fond de leurs poches. Leur savoir s'est transmis de génération en génération mais malheureusement pour se perdre peu à peu dans le brouillard du passé.

Aujourd'hui, très peu en fait encore la pratique, mais plusieurs dans notre village, s'en rappellent et voici donc quelques-uns de leurs secrets pour vivre longtemps:

- Pour le mal de rein -

Se faire une tisane, en ébouillantant des racines de "chien-dent". Qui aurait pensé qu'une mauvaise herbe, pouvait être bénifique? (un p'tit truc qui vient de Mme Mariana Gagné)

»»»»»»»»»«««««««««

- Pour une coiffure -

Tout le monde le sait, c'est la TRADITIONNELLE "couenne de lard". Mais que du hareng salé, cru, en fait autant, est-ce que vous le saviez? Moi aussi, je l'ignorais, c'est Mme Nelda Michaud qui me l'a appris.



...2

- Pour le mal de lèvres et de bouche -

Se faire une tisane avec la "sawigane", on en trouve un peu partout dans les champs,
on peut mâcher aussi des feuilles de géranium.
Un p'tit secret de Mme Margot Dionne
****

- Pour le mal d'oreilles -

Une recette qui m'a été donnée par Mme Georgette Boudreault, mais qui date du temps de Mme "Séphye".

- 1 oignon
- huile d'olive

.enlever la pelure d'oignon et couper la tête. Creuser le dedans, ajouter l'huile d'olive et remettre la tête. Mettre dans une chaudronne au four, pendant environ 1 heure, à 200°. Le sortir quand ça bouille. Et le mettre dans une bouteille bien bouchée: laisser refroidir. Mettre quelques gouttes dans l'oreille et une ouate.



- En cas d'empoisonnement-

Se faire une infusion avec des feuilles de plantin ou tout simplement le mâcher comme ça cru.



- Pour épaissir le sang-

Se faire une tisane avec les racines d'herbes à chat.
Arrête aussi les mals de ventre, dû à la menstruation.

Ses deux dernières sortes de tisane me viennent de ma tante Georgina

" Je vous en réserve encore beaucoup d'autres, qui sont aussi surprenantes, dans le prochain journal".

Thérèse.

REFLEXION

"Dans notre monde moderne, on cherche souvent le bonheur là où il n'existe pas. On voudrait gagner le gros lot et se payer la plus belle voiture, les voyages au bout des mers, la vie facile! Si l'on ne peut égaler son voisin on se sent bien malheureux et pourtant... le bonheur fait partie intégrale de nous-mêmes.

D'une lectrice.

A TRAVERS LES BRANCHES...

Le sujet de la plupart des conversations, la semaine dernière, à part celui des élections fédérales, fut sans contredit l'étonnante découverte sur la plage de Rivière Portneuf d'un individu sérieusement blessé qui y fut trouvé par hasard par des marcheurs dans la soirée du 17 mai dernier.

Vu l'état comateux de cette personne , elle fut transportée immédiatement au C.L.S.C. de Forestville pour être ensuite transferée à l'Hopital de l'Enfant-Jésus, de Québec où les policiers du Bureau des Enquêtes Criminelles de la Sûreté du Quebec sont allés le rencontrer, une fois qu'il eut repris conscience.

Il s'agissait de M. Jean-Marc Lavoie, 47 ans, qui aurait fait embarquer à bord de son véhicule un jeune couple à Port Cartier à 11.00 hres jeudi le 17 mai. Une fois rendu à Portneuf, ces jeunes gens, agés d'une vingtaine d'années, l'aurait frappé à coups de barre de fer et de bille de bois pour ensuite l'abandonner sur la plage après l'avoir dépouillé d'une somme de $300.00 en argent liquide, de ses cartes de crédit et de son véhicule.

L'automobile, une Dodge Royal Monaco 1975, brune avec toit de vinyle blanc, aurait d'ailleurs été retrouvée près du quai de Forestville quelques jours plus tard.

PORTNEUF A RADIO-CANADA

Le Club de l'age d'or de Portneuf sera à l'honneur à l'émission "Le Temps de Vivre" sur les ondes de Radio-Canada mercredi le 6 juin prochain. Une vingtaine de personnes de notre localité y seront présentes. Certains y raconteront des faits pittoresques de leur vie, d'autres y chanteront tandis les musiciens (iennes) s'exprimeront par le biais de leurs instruments respectifs. Nul doute que certains talents jusqu'ici méconnus, nous y seront dévoilés...

On y entendra Mme Blanche Barrette y chanter une vieille complainte attendrissante, Mme Marie-Jeanne Dubé y jouer un invitant air d'accordéon,...... mais on ne vous dira pas tout ! Il nous faut vous réserver encore quelques surprises si on désire qu'il y ait quelques téléspectateurs de Portneuf devant leur téléviseur l'après-midi du 6 juin....

Ce voyage dans la métropole peut régrouper jusqu'à 47 personnes, lesquelles partiront mardi 5 juin 1979 à 08.00 hres AM pour revenir jeudi le 7 juin en soirée. Différentes activités sont prévues au programme, dont entre autre, une visite au "Vieux Munich", une participation à l'enregistrement de l'émission "Vedettes en Direct", etc...

Comme il reste encore une quantité minime de places dans l'autobus, les personnes intéressées à participer à ce voyage sont priées de donner leurs noms d'ici samedi 2 juin 1979 à Mme Bertrand Fournier. Il est à noter cependant que les membres du Club de l'age d'or de Portneuf auront priorité si jamais le nombre d'inscriptions dépassait le nombre de places disponibles.

SUITE......

Il est à noter cependant que seulement les frais de transport en autobus et une collation lors de l'aller et du retour sont défrayés pour ces personnes. Les coûts des repas et du coucher, ainsi que les dépenses personnelles, devront naturellement être assumés par les participants.

Les gens qui n'auront pas eu la chance (ni le temps) de voir cette émission pourront le faire d'ici quelques semaines étant donné que le Club de l'âge d'or a effectué les démarches afin que le tout soit enregistré sur bande vidéo.

Denise.

PETITES NOUVELLES COURTES

Une visite de nos deux entreprises communautaires, la Tarentule et la Conserverie Polyvalente, est prévue au programme de l'assemblée annuelle des maires de la région Côte-Nord qui se tiendra à Forestville les 2 et 3 juin prochains.

- - - -

La récente participation de Tarentule aux activités socio-culturelles du Festival du Caplan, de Forestville, s'est avéré plutôt décevante, étant donné le peu de visiteurs au centre local d'information où se tenait ladite exposition. Seuls des pêcheurs s'y présentaient et s'en retournaient bien vite avec leurs permis. C'est finalement dépenser beaucoup d'énergie (transport des articles, montage du kiosque, tenue du kiosque) pour de biên maigres résultats !

- - -

Les formules du programme PAREL sont actuellement disponibles aux bureaux de la corporation municipale. Il y aura donc lieu de s'inscrire au plus tôt afin de permettre aux gens concernés de prévoir les budgets nécessaires.

- - - -

Un forum nautique regroupant les régions Bas st Laurent et Côte Nord se tiendra à Baie Comeau le 30 mai 1979 et les sujets traités seront:

1) Sécurité.
2) Service Nautique.
3) Industries et Commerces.
4) Clubs Nautiques/Marinas.
5) Fédération/Associations.

Le tout est organisé dans le cadre de la semaine québécoise du nautisme et il est à souhaiter que des représentants de Portneuf y soient présents. Peut-être aurons-nous alors un article de ceux-ci lors de la prochaine édition !

- - - -

Les 2 et 3 juin prochains, se tiendra au campus Manicouagan, de Hauterive, l'assemblée générale annuelle du Conseil de la Culture Côte-Nord. Des ateliers y sont prévus traitant des sujets suivants:

-Société d'histoire
-Accessibilité-scène
-Chanson
-Salon du livre
-Musique.

- - - -

LE CLUB NAUTIQUE RIVIERE-PORTNEUF INC. INAUGURE SA PREMIERE SAISON D'ACTIVITES

Depuis deux semaines le Club Nautique Rivière-Portneuf Inc. procède à l'installation des divers éléments qui formeront la structure de base des services que ce Club entend offrir aux amateurs de navigation de la région. Déjà les quais flottants sont en place et dans quelques jours l'eau et l'électricité viendront compléter une partie des services. Un peu plus tard, une rampe de lancement viendra finaliser les aménagements de l'année 1979.

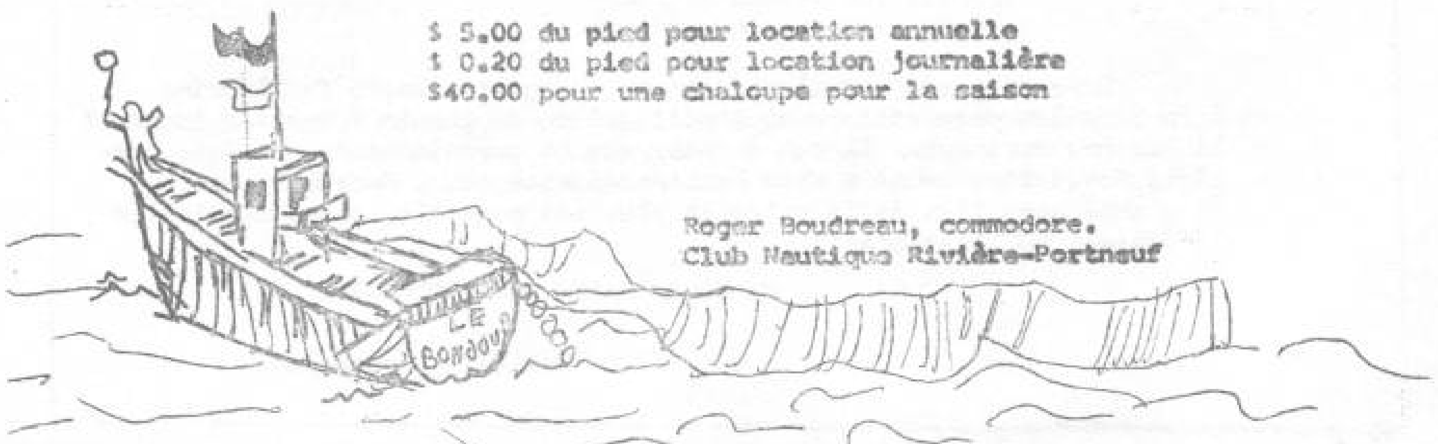
Les personnes qui visiteront les lieux seront à même de constater que de nombreuses autres améliorations ont été apportées à la route d'accès et à la surface du quai. Nous espérons que les visiteurs nous aideront à conserver propre et en bon ordre ces aménagements car déjà plusieurs visiteurs de l'extérieur projettent de venir nous rendre visite à l'été. Toutes les personnes qui voudraient obtenir une place pour leur embarcation que ce soit une chaloupe ou un bateau plus gros peuvent le faire en contactant un membre du Club ou en écrivant à :

Club Nautique Rivière-Portneuf Inc.
Rivière-Portneuf, Cté Saguenay,
P.Q. GOT 1PO

Les coûts de location des quais sont les suivants:

$ 5.00 du pied pour location annuelle
$ 0.20 du pied pour location journalière
$40.00 pour une chaloupe pour la saison

Roger Boudreau, commodore.
Club Nautique Rivière-Portneuf



NOUVELLES EN BREF ...

Dans notre dernière édition, il s'est glissé une erreur dans l'article sur la Société Funéraire de Portneuf. Les lecteurs auraient dû lire $325.00 au lieu de $375.00 pour le crédit accordé aux membres. Nos excuses au comité concerné pour cette lacune.

x x x

Un de nos ex-concitoyens M. Philippe Vaillancourt, qui fut pendant plusieurs années pensionnaire au Foyer Mgr Gendron, de Bergeronnes, a été récemment transferé à l'Hopital St-Alexandre des Escoumins.

x x x

La mère de M. Roger Varin, directeur à la Conserverie Polyvalente, est dernièrement décédée à Lac ine. Le père de Mme Martine Desmeules, M. Elzéar Gagné, de Jonquière est également décédé. Voeux sincères de condoléances aux familles ainsi éprouvées.

x x x

La dernière édition du journal étant sortie avec un peu de retard et avec beaucoup de lacunes, nous tenons à nous excuser pour tous les inconvénients que cela peut apporter et tenons aussi à préciser que tout cela est dû au fait que le journal doit se faire en plusieurs étapes, par des personnes différentes et que dû à des bris d'équipement, ainsi qu'à "des erreurs de parcours", ce numéro fut celui dont nous avons été le moins satisfait à date.

x x x

Toute personne de Portneuf désireuse de se procurer une copie d'un numéro de journal qu'elle n'aurait pas reçu par la poste, peut faire la demande d'exemplaires encore disponibles en s'adressant aux responsables dont le nom figure à la fin de ce journal.

x x x

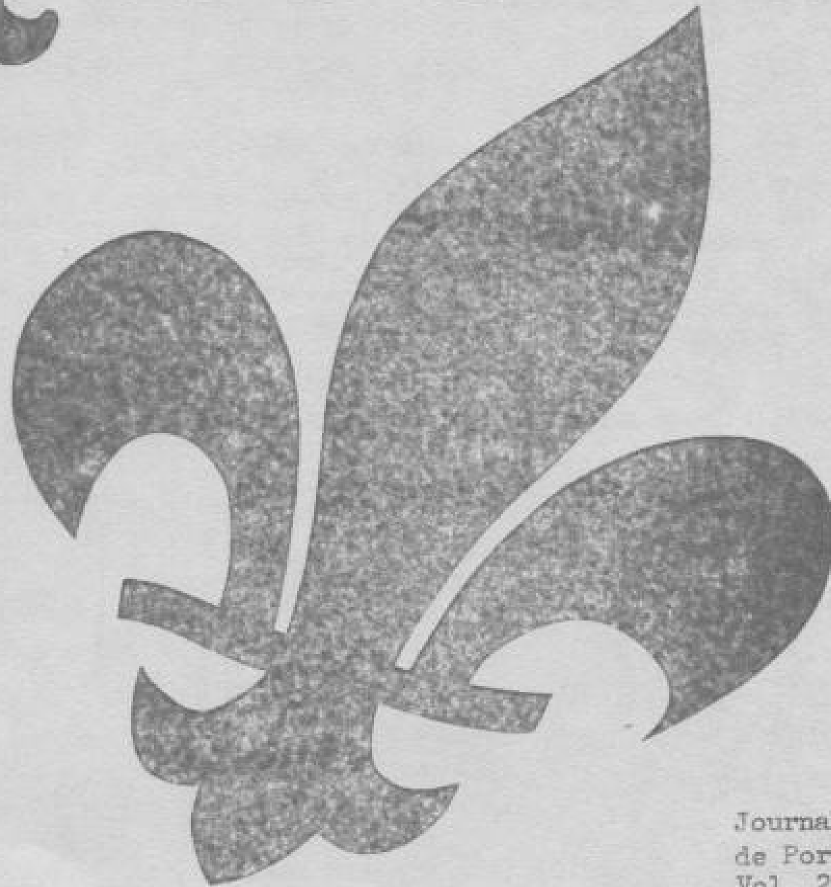
Tous les gens intéressés à donner un coup de main dans la préparation des Fêtes de la St Jean sont priées de communiquer avec les responsables, au no 238-2153. Le choix est vaste: cela varie du transport de bois pour le feu de joie à la confection de mets pour le souper communautaire, en passant par la confection d'habits pour le défilé. Si chacun donne son petit coup de main, cela ne pourra qu'être un réussite !

x x x



NOUVELLES D'ici

le 24 juin, salut Québec!



Journal Communautaire
de Portneuf
Vol. 2, No 7
Mercredi 20 juin 1979

SPECIAL ST-JEAN 79

PROGRAMME DES FETES DE LA SAINT-JEAN A PORTNEUF

Samedi 23 juin 1979:	ATELIERS DE CLOWNS (maquillage)
à 04.30 hres p.m.	à l'édifice municipal.
à 06.00 hres p.m.	Mini-parade de clowns marquent le début des activités.
à 06.30 hres p.m.	LE 3e AGE EN FETE au local du Club de l'âge d'or. Groupe invité: Ensemble Alice, Valère et Julie Tremblay. Invités-surprises en cours de soirée- Danses, chants, gigues...
à 06.30 hres p.m.	"EXPO-ART" à l'édifice municipal. Exposition de vieilles photos, d'objets d'art et d'artisanat, enfin, de belles vieilles choses... "COIN DE GATERIE" (même local) Dégustation de vieilles recettes d'autrefois.
à 08.00 hres p.m.	"LA GRANDE VEILLEE" au centre du village, en plein air, si la température le permet. Musicien invité: André à "Toto" Savoie, violonneux. et autres musiciens. Danses québécoises, chants, farandoles.
à 12.00 hres p.m.	Le flambeau symbolique s'allume pour marquer le jour nouveau 24 juin: Fête des Québécois.

à 01.30 hres a.m.	FEU DE JOIE sur la grève à proximité.

Dimanche 24 juin 1979: "EXPO-ART Artisanat et photos,

à 01.30 hres p.m.	à l'édifice municipal (1er étage).
à 10.00 hres p.m.	Messe de la St-Jean.
à 01.30 hres p.m.	"FETE DES ENFANTS" Ateliers de clowns et maquillage au centre du village. Danses, chants, farandoles.
à 01.30 hres p.m.	Exposition d'artisanat du Cercle de Fermières de Portneuf.
à 01.30 hres p.m.	CAFE TERRASSE Animation continuelle sur le site des Fêtes. Musiciens, bière et artistes improvisés seront de la partie. ATELIER-DECORATION DE VOITURES Vente d'accessoires et échange d'idées. Préparatifs du DEFILE.
à 01.30 hres p.m.	Visionnement de l'émission "Le temps de vivre", à R.C. au local du club de l'âge d'or.
à 01.30 hres p.m.	ATELIER DE POTERIE avec Mme Annette Desrosiers de Hauterive.
à 05.00 hres p.m.	"DEFILE DES CITOYENS" Départ de la farentule.
à 04.00 hres p.m.	INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA CORPORATION MUNICIPALE
à 06.00 hres p.m.	SOUPER COMMUNAUTAIRE Mets du pays. Produits locaux. Musiciens invités.
à 08.30 hres p.m.	"LA VEILLEE DES VEILLEES" Soirée avec musiciens Invités: André à "Toto" Savoie, Ensemble Alice, Julie et Valère Tremblay. Surprises en cours de soirée.
P.S.	Il est à noter que toutes les activités, en cas de mauvaise température, se dérouleront à l'intérieur de l'école Mgr Bouchard ou/et de l'édifice municipal. L'endroit où les activités se dérouleront seront cependant clairement indiquées. Il est à noter aussi que d'autres activités, imprévues à date, peuvent venir s'y greffer.

DU PLUS petit AU PLUS GRAND

Comme à chaque année, afin de ne pas perdre le pas, les clowns vont encore être de la fête. Du plus petit au plus grand, tous vont se retrouver sur la place de l'église samedi le 23 juin à 04.30 hres p.m. et dimanche le 24 juin, à 01.30 hres p.m. pour se maquiller.

Il y aura donc lieu d'apporter avec soi sa bicyclette à deux ou trois roues, sa brouette, son panier d'épicerie, son cerceau, enfin tout ce qui roule, fait du bruit et "pète" de couleurs....

Les barrés, les picotés, les rose-nanane se paieront du bon temps. Rien n'est trop fou pour le clown. Tout est réutilisable, tels:

- -les abats-jours, les passoires et casseroles peuvent devenir un chapeau incongru, en y ajoutant des fleurs.
- -une balle de ping-pong peinturée de rouge et coupée en deux peut devenir un joli nez...
- -Les vieux journeaux, en les pliant comme un accordéon, peuvent s'utiliser comme collet "clown".
- -même les vieux vêtements peuvent être réhaussés d'un bon coup de pinceau. (Sortez vos balances de peinture).
- -ces mêmes vieilles pièces peuvent être transformées en perruques, chapeaux, culottes, grosses boucles,etc...
- -les vieux jouets peuvent reprendre de la couleur en devenant des accessoires pour clowns d'un jour (ex.: un baton de baseball, un yoyo, une trompette, un téléphone...)

C'est à vous de jouer !
C'est à vous de nous surprendre !

Clownement Vôtre !

Thérèse.





PARADES

La première, celle qui concerne seulement les clowns, va en quelque sorte ouvrir les fêtes de la St-Jean et ce, en faisant de long en large le village à notre rythme, à pied, suivi de camions afin d'inviter tous les gens à venir fêter avec nous.

Déjà, ceux qui seront prêts, pourront se joindre à la parade tandis que cela fera penser aux autres de se préparer pour la grande sortie annuelle du village.

Un rendez-vous est donc fixé à tous ceux qui veulent en faire partie: samedi 23 juin à l'édifice municipal à 04.30 hres p.m..

La deuxième, mais la plus importante, se passera dimanche le 24 juin à 05.00 hres. Le départ se fera de la Tarentule et regroupera tous les organismes intéressés, les clowns, sans oublier tous les gens du village désireux de s'embarquer. Par contre, pour cette parade, faudra vraiment "mettre le paquet". Il est donc nécessaire pour ce de commencer très tôt à se mettre dans l'ambiance de la fête qui approche...

Banderolles, drapeaux, posters du drapeau du Québec seront en vente sur le terrain le 24 juin.

Soyez de la parade vous aussi
En ce 48 heures de réjouissances !....

Thérèse



L'APRES-MIDI DES PLACOTTEUX

Cette année, parmi les nouveautés au programme des activités, il y aura le 24 juin, un café-terrasse pour tous ceux et celles qui voudront continuer la fête amorcée la veille sans prendre trop de répit, de peur de perdre un temps précieux.

Ainsi, des musiciens du village et de l'extérieur y seront présents pour faire danser et "stepper" au son de leur violon et leurs accordéons nos gens les plus dynamiques. Il y aura aussi un service de bar, ce qui aidera les gens à embarquer plus rapidement dans la fête (ou ne pas en sortir) et à leur faire oublier les petits soucis quotidiens.

La semaine précédant la fête, le comité culturel organisera un atelier de dessin dont le thème sera le drapeau du Québec. Une exposition de ces dessins aura lieu le même jour.

Également, les amateurs de poterie pourront approfondir leurs connaissances de cette technique car nous aurons la visite d'une artisane bien connue de la région, Mme Annette Desrosiers qui fera, au café-terrasse, faire des démonstrations sur le tour à poterie et chacun pourra même y faire ses propres expériences de déoutant en essayant de centrer le bloc (motte) de terre sur le tour ou en faisant des petites sculptures sur table.

Il est donc à espérer que tout le monde participera avec enthousiasme à ces nouvelles activités.

ON A BESOIN DE ...





Des chevalets et barrières pour délimiter les lieux de la fête le 23 et 24 juin.

Des grands drums pour le service des poubelles le 23 et 24 juin.

Des camions pour transporter les clowns lors de la mini-parade et de la grande parade du 23 au 24 juin.

Hommes pour transporter tables, pour accrocher banderolles, pour installer grandes affiches, pour installer la scène et le système de lumière. Vendredi matin, le 22 juin, à l'édifice municipal.

Des filles et des gars pour le service au souper communautaire du 24 juin.

Tout accessoire datant d'au moins vingt ans (chapeaux, boutons, cravates, souliers, épinglettes, napperons) pour l'exposition -"Fête aux accessoires". S.V.P. appelez Nicole: 238-2153.
La participation de gigueux et chanteux est demandé pour le 23 et le 24 au soir pour les veillées extérieures.

Des couturières qui sont prêtes à faire des banderolles à la maison pour le comité; le tissu sera fourni. Appelez Nicole: 238-2153.

Des adolescents pour aider aux ateliers de clowns, de dessins sur le trottoir, etc...



LA GRANDE BOUFFE

La grande innovation, cette année, dans notre programme de festivités est sans contredit le SOUPER COMMUNAUTAIRE du 24 juin 1979 lequel sera servi gratuitement à tous les participants.

Pour l'instant, le menu sera composé de plusieurs variétés de soupes maison, telles que soupes aux pois, aux tomates, aux légumes, aux choux, etc...., ensuite de fèves aux lards, de patés à la viande et de pâtisseries-maison. Il doit y avoir, pour dégustation, notre produit local, les clams, dont la facon d'être servi reste encore à déterminer. La quantité est cependant limitée, vu les frais que cela occasionne.

Si une telle initiative s'avère possible, c'est grâce à l'aide des indispensables bénévoles et c'est sans l'ombre d'un doute l'activité qui en regroupe le plus.

Ainsi, les bons patés à la viande que nous pourrons savourer en ce 24 juin, seront l'oeuvre de l'infatiguable Lucette Girard qui, bénévolement, n'a pas ménagé son temps et son énergie pendant des jours d'affilée à les confectionner. En entrant dans sa cuisine certaines journées de cette semaine, on se serait crû en pleine manufacture de patés tellement les comptoirs et la table étaient couverts d'assiettes...

Même, il reste encore de la place pour les gens désireux de s'impliquer dans les derniers jours qui restent avant le début de la FETE....

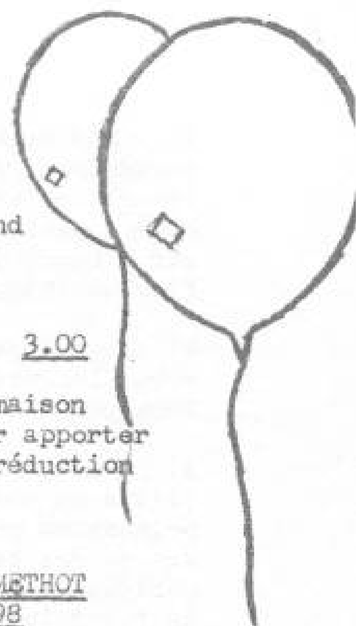
Si intéressé, veuillez communiquer avec le comité, au no 238-2153 ou avec Marie, au no 238-2186.

Participez nombreux !

Impliquez vous aussi en grand nombre !



NOS COMMERCANTS SONT DE LA FETE



CANTINE " ROI DE LA PATATE "
(prop. de Gilles Gagnon
tél: 238-2140)
Spécial
23 et 24 juin 79
2 hot-dogs avec frites : 1.95
2 hamburgers avec frites : 2.45
Spécialité: Hamburger géant: 2.50

RESTAURANT "RENDEZ-VOUS DES COPAINS"
(prop. Cécile Jean
tél: 238-2187)
Spécial St-Jean:
Soupe aux gourganes
Clams frites ou cipate 3.00
Pouding au sucre
Spécial: Pizza médium à 3.00 et large à 5.00
La livraison est gratuite.

MAGASIN 5-10-15
(prop. Louise Brisson)
Banderolles: .49
Ballounes: .25 à .89
Petits feux d'artifices: .25 à 1.99
Drapeaux du Québec: 120 cm par 180 cm à 10.00
Estampes collantes: .86
Boutons fleurs de lys: .75
Plaques automobile: 1.00
Peinture à l'eau: 1.98 à 2.19
Drapeaux avec bâton et pied (8 po. par 5 po.) 1.00

MAGASIN DE COUPON
(prop. Marie Tremblay
tél: 238-2853)
Tissu à partir de 1.10 la verge.

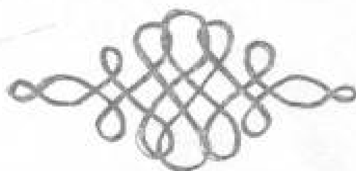
COMITE DE LA ST-JEAN
Spécial fin de semaine de la St-Jean
pour décorer maison et voiture: Drapeaux du Québec pour bicyclette: .50
Drapeaux(8"x 12"): 1.00
Drapeau-poster cartonné à .50.

LA CANTINE IDEALE
(prop. de Mona Edmond
tél: 238-2683)
Spécial St-Jean:
Soupe aux clams
Tourtière 3.00
Gâteau-maison
Spécialité: Pizza-maison
Toute commande pour apporter bénéficiera d'une réduction de 10%.

EPICERIE JEAN-GUY METHOT
Ballounes: .02 à .98
Gros feux d'artifices: .85 à 3.99
Ainsi que bas prix en vigueur au magasin.

EPICERIE REJEANNE GAGNON
Spécial St-Jean:
Drapeaux(8"x10"): 1.00
Plaques automobile: 1.00
Boutons fleurs de lys: .75
Estampes: .25
Grands drapeaux du Québec:
(120 cm x 180 cm).10.00
Feux d'artifices et bombones à différents prix.

EPICERIE " BERTRAND FOURNIER "
Drapeaux: .50 et 1.00
Jets Balls: .79 chacun
"Freeze Bee":1.95 chacun
Boîte de pailles: 1.05
Vernis de plastico: .10



NOUVELLES EN BREF



Différentes personnalités ont été invitées pour participer à nos fêtes et à date, plusieurs ont confirmé dont Charles Lapointe, député de Charlevoix et Camille St-Pierre, directeur général du Conseil de la Culture Côte-Nord. Reste encore à venir, entre autre, la réponse du député-ministre Lucien Lessard.

XXX

Cette année, nos fêtes seront animées par nul autre que le dynamique Denis Duchesne lequel avait déjà rempli ce rôle en 1977 et s'en était fort bien acquitté d'ailleurs. Lors d'une rencontre avec le comité, il apporta tellement de bonnes idées et démontra un tel esprit de coopération que les gens présents en sont sortis tout stimulés. Le tout promet...

XXX

Notre sympathique Thérèse Gendreault a été invitée elle aussi à titre de chanteuse à participer à nos festivités et comme elle travaille actuellement dans la région de Sept-Iles, elle n'a pu nous confirmer sa présence à date. Souhaitons qu'elle puisse se libérer pour se joindre à nous.

XXX

Le Cercle de Fermières local refera leur exposition annuelle d'articles d'artisanat afin que plus de gens puissent admirer le travail de leurs membres et se familiariser avec les différentes techniques. Celle-ci aura lieu dimanche le 24 juin à compter de 01.30 hres et il est question également qu'elle se déroule le samedi soir.

XXX

A date, la participation des commercants et des organismes dépasse toutes les espérances... La plupart des commercants ont consenti à faire des efforts pour souligner la St-Jean. Ainsi, chez certains, les clients auront droit à des prix spéciaux; chez d'autres, les gens pourront trouver tout ce qu'il faut pour "faire du bruit", décorer, confectionner des vêtements et des costumes, etc... Sans vouloir faire de publicité, notre comité croit que s'ils se sont autant impliqués, ils méritent qu'on les encourage. Si chacun fait son p'tit effort, les résultats seront surprenants! Le comité effectuera d'ailleurs ses achats chez les commercants ayant accepté de collaborer, à la condition bien entendu, qu'ils aient la marchandise désirée et ses bénévoles se promettent, à leurs frais bien entendu, de déguster les fameuses spécialités de nos restaurateurs locaux!

XXX

